



VÊTEMENTS DE L'AÏD

LES PARENTS DÉSEMPARÉS PAR LA CHERTÉ

Page 3

AGRICULTURE EN ALGÉRIE
NOUVELLE ALERTE SUR L'UTILISATION EXCESSIVE DES PESTICIDES
Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES DE L'ASSEMBLÉE
IMBROGLIO À L'APN
Page 5

L'info, rien que l'info

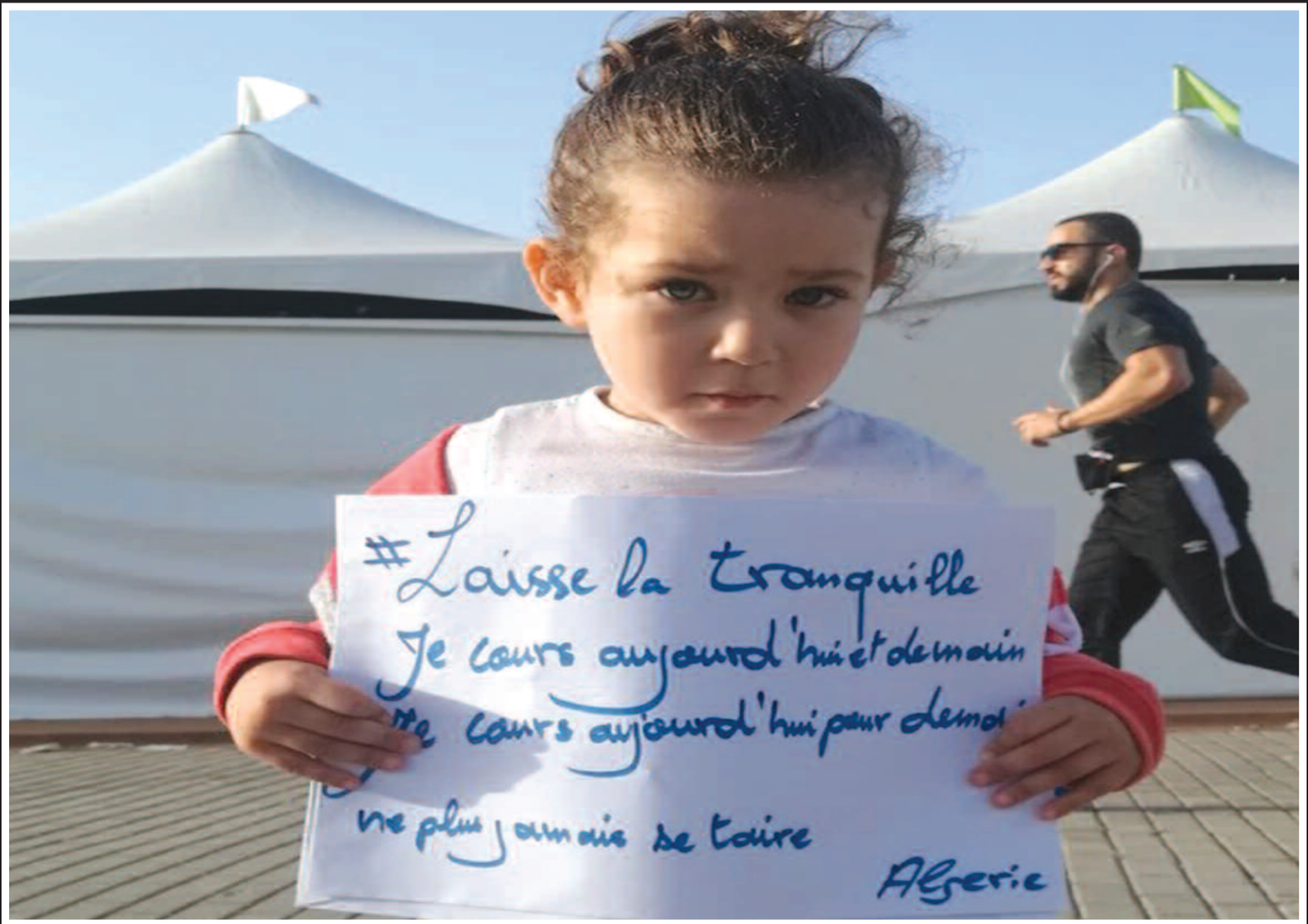
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3414 | Lundi 11 juin 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DROIT DES ALGÉRIENNES À L'ESPACE PUBLIC

LES JOGGEUSES DE LA LIBERTÉ

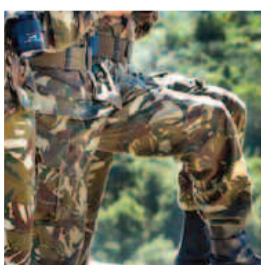
Page 5



MENACE DE NOUVELLES TAXES

TRUMP SABORDE LE G7

Page 24



IL SE REND AUX AUTORITÉS MILITAIRES

UN TERRORISTE DÉPOSE LES ARMES À JIJEL

Page 3



2

**narcotrafiquants
arrêtés et plus de
240 kg de kif traité
saisis
à Tlemcen.**

35

**affaires inscrites
au rôle de la
deuxième session
ordinaire de
Relizane.**

193

**zones dans le Sud
programmées entre
2018 et 2019 pour
une couverture
internet.**

Sétif accueillera un congrès international sur la prévention et le dépistage du cancer

Un congrès international sur la prévention et dépistage du cancer se tiendra le 23 juin à l'université Sétif I. Les principaux thèmes, qui seront débattus, porteront sur la surveillance épidémiologique, la prévention, le dépistage, la formation et le rôle des associations dans la lutte contre le cancer et feront l'objet d'exposés présentés par des chercheurs nationaux et internationaux, notamment du Centre international de recherche sur le cancer, dépendant de l'OMS. Selon le Réseau national des Registres du cancer, l'incidence du cancer est en "nette augmentation". Ce congrès "sera pour nous l'occasion d'une contribution effective pour une mise en œuvre efficace du programme de dépistage dont les mesures sont inscrites dans le Plan cancer 2015-2019. L'occasion aussi pour débattre d'une approche globale et stratégique de prévention contre les facteurs de risque du cancer", a souligné le comité d'organisation. Le congrès est organisé par la Société algérienne d'oncologie médicale, la Société algérienne de forma-



tion continue sur le cancer, en collaboration avec le Registre du cancer de Sétif, l'association Ennour, l'association Amel et la direction générale de la prévention et de la promotion de la santé.

Engouement des ménagères pour le marché de "solidarité" à Tebessa



Le marché de solidarité de proximité, initié au chef-lieu de la wilaya de Tebessa par la direction locale du commerce au début du mois sacré de Ramadhan, enregistre une affluence régulière en raison des prix compétitifs qui y sont pratiqués. Une vingtaine de commerçants y proposent fruits et

légumes, viandes, lait et dérivés, semoule et boissons à des prix très attractifs. Plusieurs commerçants ont affirmé que les prix qu'ils proposent aux citoyens sont inférieurs de 10 à 30 % de ceux proposés sur d'autres marchés, imputant cette remise au fait que les produits de consommation vendus sont de première main, n'ayant pas nécessité le recours à un intermédiaire. Ils ont souligné également que cette solidarité commerciale est placée sous le signe de la vente des produits directement du producteur au consommateur. De nombreux citoyens souhaitent que cette initiative soit généralisée dans toutes les communes de la wilaya afin que les citoyens puissent bénéficier des avantages de ce genre de marchés. D'autres souhaitent, pour leur part, que cette initiative ne se limite pas seulement au mois de Ramadhan, mais qu'elle se poursuive tout au long de l'année afin de permettre aux citoyens d'acheter les produits de consommation à des prix accessibles en fonction de leur pouvoir d'achat.

Vers la réalisation d'une dizaine de fermes aquacoles à Tlemcen

La réalisation d'une dizaine de fermes aquacoles est projetée à travers le littoral de la wilaya de Tlemcen, par la direction de la Pêche et des Ressources halieutiques (DPRH). Long de 74 kilomètres, le littoral de la wilaya, qui s'étend de la plage de Ouardania à l'Est à celle de Marsa Ben M'hidi à l'Ouest, permet d'implanter ces fermes, qui renforceront à terme les capacités de production piscicoles. La concrétisation de ces fermes nécessite la réalisation de zones d'activités aquacoles, qui constituent des pieds à terre pour les investisseurs en matière de logistique notamment. La DPRH étudie, actuellement, les possibilités de réalisation de ces zones à travers le littoral.

Pour parer aux difficultés liées au choix de terrain devant abriter ces zones, des visites de prospection sont organisées en étroite collaboration avec les services du cadastre et des domaines, la grande majorité de ces terrains relèvent du domaine forestier ou privé.

Parallèlement, la DPRH de Tlemcen a délivré des concessions pour la réalisation de trois fermes piscicoles pour l'élevage de



loup de mer et daurade à Sydna-Youchaa où un projet de port de pêche sera achevé d'ici la fin de l'année en cours. Deux projets autres projets de fermes conchylicoles (moules) seront lancés en réalisation, incessamment, et en autofinancement, au niveau de la zone de Maarouf dans la commune de M'sirda Fouaga.

D
I
L
I
T

Noureddine Bedoui

"Nous exhortons les walis à consolider le rôle des commissions de sécurité dans les wilayas côtières pour faire face aux squatteurs de plages et mettre un terme à tout dépassement en vue de protéger les droits et acquis des estivants et préserver ces espaces qui sont, par la force de la loi, la propriété des citoyens."

Trump invente un nouveau pays sur sa page Twitter...

Donald Trump respecte le style de ses publications sur *Twitter* qui contiennent souvent des gaffes attirant l'attention du public. Cette fois-ci il a inventé un nouveau pays, la Somolie. Le Président américain a mal orthographié la Somalie, en inventant de fait un nouveau pays: la Somolie. Cette faute a été faite dans sa publication consacrée à un militaire américain décédé dans ce pays.

"Mes pensées et mes prières sont avec les familles de notre militaire qui a été tué et de ses compagnons de combat qui ont été blessés en Somolie. Ils sont tous de vrais héros."

...Donald Trump ne connaît pas les paroles de God Bless America

La scène s'est déroulée mardi et amuse beaucoup les réseaux sociaux depuis. Lors d'une célébration officielle, Donald Trump semble avoir eu bien du mal à retrouver les paroles de l'hymne national américain. Sur l'estrade, le président des États-Unis a déclaré :

"Nous aimons notre pays. Nous respectons notre drapeau. C'est avec fierté que nous le célébrons debout avec l'hymne national."

Accompagné du chœur de l'armée américaine, il a commencé à entonner *God Bless America*. Mais on dirait bien qu'il a eu quelques difficultés à se rappeler les paroles

VÊTEMENTS POUR L'AÏD

Les parents désespérés par la cherté

Les prix de l'habillement se sont envolés à l'approche de l'Aïd. Les promotions et soldes sont devenus rares au point où les consommateurs se tournent vers les friperies et autres magasins des vieux stocks.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Cette année, les familles sont désemparées par la volatilité des prix des vêtements pour enfants. Rien ne présage à la baisse du moment qu'une simple robe pour fillette est cotée entre 4.000 et 8.000 DA selon l'âge. Les pantalons, chemises et gilets sont écoulés entre 3.000 et 10.000 DA alors que les chaussures d'importations sont cédées au prix fort entre 3.500 à 5.000 DA. Du jamais vu depuis des années dans un marché qui avait la réputation de baisser un peu les tarifs à quelques jours des fêtes. Cette fois-ci, la plupart des magasins de la capitale n'ont affiché ni soldes ni promotions. Certes, les familles se déplacent en ruée mais ils n'arrivent pas à se procurer des articles face à ces prix vertigineux. De la rue Didouche-Mourad en passant à la rue Larbi-Ben-M'hidi, on a constaté des boutiques peu achalandées durant les soirées. Bien que les stores



aient été relookés avec des enseignes lumineuses, les tee shirt et pantalons d'été pour enfants sont devenus inaccessibles au point où les gérants des magasins ont le même mot : "Il y a une baisse considérable de l'importation". Les devantures sont en effet quelque peu vidées par rapport à l'année dernière. "On ne nous livre plus les articles de marques étrangères, on travaille avec les anciens stocks" nous fait savoir un vendeur d'une

boutique d'Alger-Centre. Mais comme il y a une frénésie des achats pendant les derniers jours du mois de carême, la plupart se rabattent vers les magasins de friperie qui restent le dernier rempart des familles nécessiteuses. Là les bonnes affaires commencent avec ces prix nettement inférieurs par rapport aux échoppes des grandes marques. L'habillement pour les petits est abordable avec des prix entre 1.000 à 2.000 DA pour les panta-

lons et chemisettes alors que les adultes peuvent aussi trouver les opportunités des achats surtout avec l'arrivée de la saison estivale. Le choix est certes abondant mais certains se méfient du "vieux textile" qui est retapé à neuf pour paraître consommable. Il existe également des niches de marché où la plupart des marques viennent de Turquie, Pakistan et Vietnam et Indonésie. Les Asiatiques ont réussi à vendre en quantité avant les restrictions faites aux importations. Faute de mieux, le citoyen moyen peut dépenser pour une chaussure de sport, une chemise ou acheter un pack pour enfants. Quant à la production locale, elle accuse un déficit en approvisionnement sauf les chaussures pour tout âge. Pourtant avec les partenariats conclus avec des grandes firmes étrangères pour relancer l'industrie de textile, on se demande à quand le marché sera prêt pour satisfaire les besoins du marché local.

F. A.

PERMANENCES DURANT LES JOURS DE L'AÏD

Des pénalités contre les contrevenants

PAR IDIR AMMOUR

La question se pose de nouveau. Les commerçants assureront-ils la permanence ? Comme à chaque fête de l'Aïd, les villes algériennes paraissent comme si c'était une grève générale annoncée ! Les rideaux, comme il fallait s'y attendre, étaient fermés. Les citoyens ont eu toutes les peines du monde à s'approvisionner en produits de première nécessité. Ni le lait en sachet, encore moins le pain n'étaient disponibles. Pour ce dernier, le peu de boulangeries ouvertes ont été prises d'assaut aux premières heures de la journée. Outre les services de sécurité omniprésents, les transporteurs, quant à eux, étaient au rendez-vous. Ils n'étaient pas aussi nombreux que d'habitude, mais, faudrait-il le souligner, les citoyens se sont permis quelques déplacements, sachant que la plupart des taxis étaient stationnés, chacun à son arrêt habituel. Pour des raisons inexplicables,

les fêtes de l'Aïd ont failli être gâchées par ces soi-disant commerçants qui n'ont aucune notion de service public, mais surtout par l'absence de l'État, qui laisse faire, comme à chaque occasion. Et là, il est légitime de se poser la question de la véritable représentativité de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui avait pourtant assuré à chaque veille de l'Aïd que les produits de première nécessité seront disponibles. Si le refrain de la permanence est souvent dépeussier à la veille de chaque fête religieuse ; leur célébration coïncide, l'on ne peut plus clair, en l'absence de toute autorité de l'État. Que des paroles en l'air. Ni l'UGCAA, encore moins le ministère du Commerce n'ont pris les dispositions légales afin de concrétiser "ces promesses" sur le terrain. Les directives annoncées en grandes pompes avant l'Aïd se sont révélées sans aucun effet. En face, la hantise des Algériens durant les fêtes religieuses est

de voir les magasins fermés. Pour la prochaine fête de l'Aïd el-fitr qui aura lieu dans quelques jours, les choses vont changer au niveau de la capitale selon la direction du commerce de la wilaya, et ce, en attendant que ça se vulgarise au niveau national. Selon Dehar Layachi de la direction du commerce de la wilaya, pas moins de 4.944 commerçants ont signé un engagement écrit pour assurer la permanence. Il s'agit en particulier de commerce d'alimentation générale, fruits et légumes, boulangeries et stations de carburants, selon Dehar qui ajoute que pas moins de 182 agents de la direction du commerce d'Alger, sont chargés de vérifier sur le terrain si les permanences sont bien assurées. Les contrevenants encourrent des pénalités entre 100.000 et 300.000 dinars et des poursuites judiciaires en cas de non paiement.

I. A.

LOGEMENT

50.000 unités distribuées à travers le pays

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a annoncé, avant-hier soir à Alger, l'attribution de 50.000 logements de différentes formules, notamment le Logement social participatif (LSP), le Logement public locatif (LPL) et le rural. S'exprimant en marge d'un "Iftar" partagé en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh avec les pensionnaires du centre d'accueil des personnes âgées de Bab Ezzouar, M. Temmar a qualifié cette opération d'"historique et première du genre en terme de nombre de logements devant être attribués", une opération qui devrait, selon le ministre, "dessiner le sourire sur le visage des familles durant ce

mois sacré et à la veille de l'Aïd el-fitr". Il a précisé, à ce propos, que l'opération "se poursuivra régulièrement tout au long de l'année sur plusieurs étapes en fonction des fêtes nationales et religieuses" avec des quotas importants attribués à chaque fois en coordination avec les ministères de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, ainsi que de l'Intérieur et des Collectivités locales et avec le concours des autorités locales. Cette opération devrait se renforcer, après l'achèvement des procédures relatives au fichier nationales et aux listes, avec "plus de 700.000 unités en cours de réalisation", a ajouté le ministre, relevant l'importance, pour le ministère, de travailler "avec sérieux et faire preuve de franchise avec les citoyens pour éliminer les entraves dont fait face le secteur, notamment le foncier et les maîtres d'œuvre". "En dépit de la conjoncture financière, les

walis sont appelés à accomplir un rôle important pour améliorer le secteur qui demeure parmi les priorités du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika", a rappelé le ministre, qui a salué par la même occasion l'attention accordée par le chef de l'État à la réhabilitation des logements réalisés.

Temmar a fait état, par ailleurs, d'une enveloppe de 33 milliards de dinars accordée par le président de la République en plus des 55 milliards de dinars déjà reçus par le ministère pour la réhabilitation des logements, ce qui contribuera, selon le ministre, à mettre fin à ce problème, pour suivre la réalisation de nouvelles unités et achever le restant du programme AADL et LPP.

R. R.

JIJEL

Reddition d'un terroriste auprès des autorités militaires

Un terroriste s'est rendu, hier, aux autorités militaires à Jijel, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans la dynamique des efforts soutenus fournis par les différentes unités de nos Forces Armées dans le cadre de la lutte antiterroriste, et en réponse à l'appel de sa femme F. Sara, qui s'était rendue aux autorités militaires parmi la famille du terroriste F. Salah, le 26 avril 2018, le terroriste O. Farid dit Abou Moussa s'est rendu, aujourd'hui 10 juin 2018, aux autorités militaires de Jijel, en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, deux chargeurs gamis et une paire de jumelles. Ledit terroriste avait rallié les groupes terroristes en 1994", précise la même source.

Le ministère de la Défense nationale souligne dans le même communiqué que "cette opération vient s'ajouter au bilan positif réalisé dans le cadre de la lutte antiterroriste, et confirme l'efficacité des différentes approches visant l'éradication du fléau du terrorisme de notre pays".

EMIGRATION CLANDESTINE DE 13 PERSONNES

Une tentative déjouée au large d'Aïn-Témouchent

Les éléments des gardes-côtes ont déjoué, hier, une tentative d'émigration clandestine de plus d'une dizaine de personnes au large d'Aïn-Témouchent, a annoncé, hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Une tentative d'émigration clandestine de 13 personnes à partir de la plage d'El-Aïn, commune d'Ouled-Khelil, à Aïn Témouchent", a précisé la même source.

R. N.

NORD DE L'ALGÉRIE DURANT LE PRINTEMPS

Des quantités importantes de pluie enregistrées

Des quantités importantes de pluie ont été enregistrées au nord du pays durant la période allant de mars à mai, avec des volumes qui ont parfois triplé par rapport à la normale.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le directeur du Centre climatologique national (CCN), Salah Sahabi Abed a en effet affirmé que "Des quantités importantes de précipitations ont été enregistrées au nord du pays durant la période de la saison printanière (mars-avril-mai)". Quelques wilayas ont vu "leurs quantités parfois tripler par rapport à leur normale climatique (1981-2010) sans toutefois dépasser leurs records observés durant les 30 dernières années (1988-2017)", a précisé M. Sahabi à l'APS.

Ainsi, les wilayas de Béjaïa, Mascara et Tiaret ont enregistré des quantités "dépassant leurs records mensuels absolus pour le mois de mars sur cette même période", a-t-il relevé, s'appuyant sur une étude menée par l'ONM sur la situation pluviométrique de cette période.

Durant le mois d'avril, en revanche, cinq stations météorologiques ont observé des "quantités dépassant leurs records" à savoir, Tiaret, Kassar-Chellala, Médéa, Ghazaouet et Ténès, a-t-il noté, ajoutant que pour d'autres, "la quantité enregistrée en avril a dépassé le cumul des deux mois de janvier et février 2018".

Le responsable de ce centre qui relève de l'Office national de la météorologie (ONM) a fait observer, dans le même cadre, que les quantités de pluie de mai "ont parfois dépassé celles de janvier ou de février 2018 sans toutefois excéder leurs records absolus enregistrés durant les 30 dernières années".

Avec plus de détails, l'étude précise que pour mars la pluviosité enregistrée "a atteint parfois et pour un certain nombre de stations le triple de la quantité normale observée sur la période 1981-2010, sans toutefois dépasser le record enregis-



tré durant les 30 dernières années de la période 1988-2017".

A ce titre, le maximum a été observé à Tiaret où l'on a enregistré 134 mm (3,5 fois la quantité normale), dépassant ainsi le record pour ce mois observé relatif à la période 1988-2017 qui était de 119 mm en 1991.

Les wilayas de Chlef, Médéa et Oran quant à elles, ont enregistré respectivement 126 mm, 195 mm et 109 mm dépassant largement le double de la quantité normale de ce mois.

Selon l'étude, "beaucoup de stations ont également relevé des quantités importantes atteignant ou dépassant parfois le double de leurs normales à l'instar d'Alger, Béjaïa, Bouira, Dellys, El-Bayadh, Djelfa, Jijel, Maghnia, Miliana, Mostaganem, Saïda, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Ténès et Tizi-Ouzou". Toutefois, "malgré les quantités exceptionnelles enregistrées cette année, le record absolu du mois de mars reste encore plus important pour un certain nombre de wilayas comme celui de Chlef observé en mars 2016 (131 mm), Médéa 307 mm en 2007 et Oran 119 mm en 1991.

Par contre, la wilaya de Bejaïa, avec 197 mm cette année, mars demeure le plus pluvieux depuis les 30 dernières années", souligne l'étude du CCN.

En outre, certaines wilayas ont enregistré des quantités en mars "excédant même le cumul des deux mois de janvier et de février 2018", à l'exemple de Miliana, Médéa, Tiaret, Mostaganem, Oran, Saïda, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Chlef et El-Bayadh.

Pour avril, "des précipitations importantes se sont poursuivies où l'on a relevé dans certaines wilayas des quantités équivalentes au triple de leurs normales calculées sur la période 1981-2010, voire dépassant parfois le record enregistré depuis 1988 à ce jour", note la même source.

Un mois de mai exceptionnellement pluvieux

Il a été relevé 192 mm à Médéa, alors que le maximum du mois durant les 30 dernières années était de 170 mm observé en avril 2007. De même, qu'à Tiaret, le record précédent de 130 mm observé en 1997 a été cette année dépassé de 5 mm.

D'autres stations ont vu également leurs records battus à l'instar de Ksar Chellala (Tiaret) avec 107 mm (62 mm en 1997) et Ténès (Chlef) 120 mm alors qu'il était de 113 mm en avril 1997.

Le même mois a connu des quantités importantes de précipitations dépassant le double de la normale du mois, à l'ins-

tar d'Alger avec 104 mm, Chlef 107 mm, Bouira 105 mm, Ghazaouet 102 mm, Miliana 162 mm et El Bayadh 83 mm sans toutefois dépasser leurs records du mois.

A noter que dans certaines villes, les quantités de pluie de ce mois ont dépassé celles du cumul des deux mois de janvier et février 2018, comme pour Tiaret, Ténès, Chlef, Médéa, Maghnia, Ghazaouet, El-Bayadh, Djelfa et même Ain Sefra et Bechar.

En ce qui concerne le mois de mai, la tendance globale s'est maintenue.

A ce propos, beaucoup de villes ont enregistré des quantités de précipitations proches de leurs normales ou bien la dépassant largement à l'instar de Jijel avec 108 mm, Oum El-Bouaghi avec 103 mm, Souk-Ahras 97mm et Miliana 77 mm.

La pluviosité en ce mois a également touché beaucoup de wilayas des Hauts-Plateaux et le nord du Sahara, indique le document citant l'exemple de Djelfa avec 54 mm, Biskra avec 49 mm, Saïda avec 55 mm ainsi que Bou-Saâda avec 43 mm et enfin Béchar avec 22 mm.

Certaines wilayas ont enregistré des quantités en mai dépassant celles de janvier ou février 2018 à l'exemple d'Oum El-Bouaghi, Saïda, Sétif, Tébessa, Guelma et Djelfa.

Il est à rappeler que cette étude "consiste à comparer les quantités mensuelles relevées durant les mois de mars, avril et mai 2018 au niveau des stations météorologiques appartenant au réseau d'observation de l'ONM avec les normales climatologiques tel que recommandé par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) couvrant la période 1981-2010 et par rapport aux records mensuels absolus enregistrés dans ces stations et ce, sur la période des 30 dernières années 1988-2017", a expliqué M. Sahabi.

C. A.

RENOUVELLEMENT DU REGISTRE DU COMMERCE DES ENTREPRISES IMPORTATRICES

Le délai prolongé jusqu'au 13 juin

Les opérateurs économiques exerçant des activités relevant du secteur de l'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état ont jusqu'au 13 juin courant, comme dernier délai, pour le renouvellement de leurs extraits du registre du commerce, a rappelé samedi le Centre national du Registre du commerce (CNRC) dans un communiqué.

Pour rappel, le CNRC avait appelé, en décembre 2017, l'ensemble des opérateurs économiques exerçant cette activité à se conformer aux nouvelles dispositions mises en place par un arrêté ministériel publié au Journal officiel numéro 72 de l'année dernière.

Ce nouveau texte du ministère du

Commerce a fixé la validité de l'extrait du registre de commerce pour cette catégorie de commerçants à deux années renouvelables.

Le CNRC avait ainsi avisé les opérateurs concernés qu'ils disposaient d'un délai de six mois pour se conformer à ce nouveau dispositif.

Cet arrêté stipule que "la durée de validité des extraits du registre du commerce, délivrés aux assujettis en vue de l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, est fixée à deux années renouvelables".

A l'expiration de cette durée de validité, "le registre du commerce devient sans effet, et la société commerciale concer-

née doit demander sa radiation dans le cas où elle exerce uniquement l'activité de l'importation pour la revente en l'état", note ce texte réglementaire.

Toutefois, précise l'arrêté, "la société doit procéder à la modification de son registre du commerce en supprimant l'activité concernée dans le cas où elle exerce plusieurs activités. A défaut, la radiation du registre du commerce est demandée par les services de contrôle habilités".

Par ailleurs, au cas où la société commerciale souhaite renouveler son registre du commerce pour l'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente, "elle dispose, avant

l'expiration de sa durée de validité, d'un délai de quinze jours pour procéder à son renouvellement", explique le même texte.

Néanmoins, "les opérations d'importation réalisées pour propre compte par tout opérateur économique dans le cadre de ses activités de production, de transformation et/ou de réalisation, dans la limite de ses propres besoins, ne sont pas soumises aux dispositions de cet arrêté".

Il indique, en outre, que la durée de validité du registre du commerce est portée sur l'extrait du registre du commerce dans un emplacement réservé à cet effet.

R. N.

DROIT DES ALGÉRIENNES À L'ESPACE PUBLIC

Les "joggeuses" de la Liberté

Environ 500 personnes, dont 300 femmes, selon les organisateurs, ont couru avant-hier soir aux Sablettes, à Alger, sur une distance de 5 kilomètres en solidarité avec Ryma, une jeune fille "agressée vulgairement", selon ses termes, il y a quelques jours alors qu'elle faisait son jogging peu avant l'heure du ftour.

PAR INES AMROUDE

Les participants à ce jogging, des femmes, jeunes et moins jeunes, pour la plupart, se sont rassemblés peu avant 18h devant la Grande Roue de la Promenade des Sablettes. Elles ont favorablement répondu à l'appel "Arwahi tejdrî" des organisateurs de ce jogging, pour affirmer, munies de pancartes, leur droit à exercer une activité sportive en plein air mais surtout, leur droit d'occuper, librement, l'espace public sans craindre de se faire harceler ou agresser, ni verbalement ni physiquement.

Les joggeuses, en première ligne, ont ainsi démarré à l'unisson vers 18h10 pour atteindre, 2,5 kilomètres plus tard, l'extrémité de la Promenade des Sablettes et revenir à la ligne de départ. Tandis que les jeunes et habituées joggeuses couraient à un rythme soutenu, d'autres, venues spécialement exprimer leur solidarité avec Ryma et dénoncer les agissements de son agresseur, maintenaient un rythme lent.

Elles couraient, tantôt avec des pancartes, tantôt accompagnées de leurs enfants ou leurs petits-enfants. "Nous essayons de tout faire pour que la voix des femmes soit respectée. Avant elles



étaient plus respectée, pas maintenant avec cette nouvelle génération", explique une dame, la cinquantaine, une pancarte à la main, sur laquelle était écrit "Laisse-la tranquille".

"Moi je suis grand-mère. Je suis venue soutenir mes filles et mes petites-filles. Nous vivons en Algérie et nous ne voulons pas quitter notre pays pour vivre librement, nous voulons le faire ici", martèle-t-elle, au HuffPost Algérie.

Le nombre de participants ne cessait de croître puisque d'autres joggeuses se joignaient au fur et à mesure à cette course de solidarité. Des citoyennes, militantes comme Amira Bouraoui ou Hassina Oussedik, actrices et YouTubeuses ont également pris part à cette initiative.

Amira Bouraoui sur son compte Facebook

"Le footing citoyen en soutien à Ryma a eu lieu. Il y avait autant de citoyennes que de citoyens. Ils ont couru pour

qu'aucune autre Ryma ne se fasse agresser de nouveau. Merci aux initiatrices. Un plaisir de croiser Hmida Layachi grâce à qui j'ai pu finir le footing en trichant un peu... Ça fait un moment que j'ai pas fait de sport lol. Monsieur Ihsane, Selma Djebbar, Habib Brahmia, Anis Saadoun... Et tous les citoyens qui ont été là pour la cause. P-S : mon repas est prêt et j'ai couru et l'imbécile qui a agressé Ryma doit encore être au lit. Eh oui... Quand tu en feras autant tu auras le droit de donner ton avis. Hommage aux Algériennes qui sont toujours à la hauteur de toutes les luttes aux côtés des Hommes, les vrais ! Ceux qui respectent la femme. Salutations !"

Dénoncer l'agression

Certaines, visiblement habituées, tentaient de rattraper rapidement la première ligne tandis que d'autres, de tous âges, en groupes ou seules, préféraient avancer lentement pour faire passer leurs messages, levant les poings en l'air et brandissant leurs pancartes

devant les caméras qui immortalisaient le moment. Des participantes étaient même accompagnées de leurs enfants, parfois des nouveaux-nés, qui ont pris part à cette course en courant, excités et amusés, ou... à bord de leurs poussettes. "Nous étions obligées de réagir, de venir dénoncer l'agression subie par cette fille pendant son sport", explique une femme, la trentaine, qui marchait à vive allure, poussant son nouveau-né dans sa poussette.

"C'était important pour moi de prendre part à cette course, revendiquer notre liberté à faire ce que nous souhaitons. Notre place est là où nous voulons et quand nous voulons y être", ajoute-t-elle, lisant le contenu de sa pancarte.

Les joggeuses arrivaient, à rythmes variés, à la ligne de départ trente minutes plus tard. Les premiers arrivés ont vite improvisé une haie d'honneur pour accueillir les joggeuses, les féliciter d'avoir participé à cette course dans une ambiance festive.

A Constantine aussi

Pour rappel, Ryma a été agressée physiquement et verbalement alors qu'elle faisait du jogging dans la forêt de Bouchaoui, lieu très fréquenté par les amateurs de sport. "Pourquoi tu cours ? Ta place est dans la cuisine à cette heure-ci", aurait hurlé l'agresseur en voyant la jeune fille.

Cette dernière a posté une vidéo pour dénoncer cet acte mais aussi pour se plaindre contre le traitement qui lui a été réservé par la gendarmerie lorsqu'elle a voulu porter plainte.

Une autre course en solidarité avec cette citoyenne a également été organisée au même moment à Constantine, à l'initiative d'une jeune joggeuse.

I. A.

RENOUVELLEMENT DES STRUCTURES DE L'ASSEMBLÉE

Imbroglia à l'APN

PAR KAMAL HAMED

Le renouvellement de structures de l'assemblée populaire nationale (APN) pose apparemment problème. Cette opération, qui a lieu chaque année, donne en effet moult soucis au président de l'Assemblée, Saïd Bouhadja. De nombreux groupes parlementaires ont d'ailleurs mis en garde contre le renouvellement des structures alors que le nouveau règlement intérieur de l'Assemblée n'a pas encore vu le jour. L'adoption du nouveau règlement intérieur, qui devait intervenir il y a de cela une quinzaine de jours, a finalement été reportée à une date ultérieure. Un report qui est intervenu après un houleux débat et sur demande express du plus important groupe parlementaire, celui du FLN. Des groupes parlementaires, notamment ceux de l'opposition, ont interpellé Saïd Bouhadja à l'effet de ne pas mettre la charrue avant les bœufs.

En termes plus clairs, pour eux, il faut d'abord adopter le nouveau règlement intérieur avant d'aller vers l'opération de renouvellement des structures de l'Assemblée. L'argument des groupes parlementaires qui ont interpellé Bouhadja sur cette nécessité est simple : il faut que le nouveau règlement intérieur soit conforme aux dispositions de la Constitution révisée de 2016. En somme il serait aberrant de placer l'opération de renouvellement des structures de l'Assemblée dans le cadre d'un règlement intérieur antérieur à la Constitution révisée en février 2016. Autant dire qu'il s'agit d'un argument en béton. Pour les groupes parlementaires de l'opposition les dispositions de la Constitution de 2016 devraient en toute logique être prises en compte et cela ne peut se faire que par l'adoption d'un nouveau règlement intérieur qui y soit conforme. Il y va de la crédibilité de tout l'édifice institutionnel. La

Constitution de février 2016 a accordé de nouveaux pouvoirs aux députés de l'opposition. Et ces derniers veulent donc voir cela se matérialiser dans le nouveau règlement intérieur. L'opposition invoque particulièrement l'article 114 de la Constitution. Tous les chefs de groupes parlementaires qui ont saisi Saïd Bouhadja sur cette anomalie ont mis en avant cet article pour appuyer leurs doléances. "L'opposition parlementaire jouit de droits lui permettant une participation effective aux travaux parlementaires et à la vie politique" énonce cet article. Ses droits sont par la suite bel et bien énumérés. Il s'agit de la "liberté d'opinion, d'expression et de réunion ; le bénéfice des aides financières accordées au titre des élus au Parlement ; la participation effective aux travaux législatifs ; la participation effective au contrôle de l'action gouvernementale ; une représentation appropriée dans les organes des deux chambres du

Parlement ; la saisine du Conseil constitutionnel, conformément aux dispositions de l'article 187 (alinéas 2 et 3) de la Constitution, au sujet des lois votées par le Parlement et la participation à la diplomatie parlementaire. Par ailleurs chaque chambre du Parlement consacre une séance mensuelle pour débattre d'un ordre du jour présenté par un ou des groupes parlementaires de l'opposition. Les modalités d'application de cet article sont précisées par le règlement intérieur de chacune des deux chambres du Parlement". Toutes ces nouvelles dispositions ne figurent pas dans l'actuel règlement intérieur dans le cadre duquel l'on veut inscrire l'opération de renouvellement des structures de l'Assemblée. C'est dire que cet imbroglia constitue un véritable casse-tête pour Saïd Bouhadja.

K. H.

AGRICULTURE EN ALGÉRIE

Nouvelle alerte sur l'utilisation excessive des pesticides

Le refoulement par la Russie de cargaisons de pommes de terre algériennes en raison du taux élevé de résidus de pesticides qu'elles contiennent relance le débat sur l'utilisation excessive de ses produits dans l'agriculture en Algérie.

PAR RACIM NIDAL

J eudi dernier, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens (Anexal) a révélé, dans des déclarations à Echrouk, le rejet d'autres produits agricoles algériens par d'autres pays. "Avec le Qatar, c'était le taux de pesticide dans la tomate (qui a posé problème). Pour ce qui est de la France, on peut détruire la marchandise pour n'importe quoi. Il peut s'agir de la rupture de la chaîne de froid", explique Ali Bey Nasri à TSA. S'il tente de rassurer sur les exportations des produits agricoles, notre interlocuteur reconnaît le problème lié à l'utilisation excessive des pesticides. "Même si vous avez un bon produit (pesti-

cide), vous pouvez arriver à un surdosage quand vous ne maîtrisez pas", avance-t-il. Et de s'interroger : "Est-ce qu'on a les moyens techniques, le personnel qualifié et surtout une maîtrise totale de la chaîne d'importation (de ces pesticides, NDLR) ? Y-a-t-il de la contrefaçon ?".

Pour Ali Bey Nasri, le problème en Algérie réside dans le fait que "nous avons une agriculture sous-qualifiée".

L'Association pour la protection et l'orientation du consommateur et son environnement (Apoce) était parmi les premières organisations à alerter l'opinion publique sur les répercussions de l'utilisation excessive des pesticides dans l'agriculture. Son président est affirmatif : "Il y a une utilisation abusive, non contrôlée et sans savoir-faire des pesticides". Une affirmation confortée par la décision de la Russie et du Qatar de refouler les produits agricoles algériens à cause du taux élevé de pesticide.

Sur le marché, la vente de ces produits est également non contrôlée, selon Mustapha Zebdi, qui pointe le manque de laboratoires spécialisés à travers le territoire national pouvant effectuer des analyses spécifiques dont celles relatives au taux de résidus de pesticides. Il évoque même la contamination de nappes phréatiques dans certaines régions du pays qu'il refuse toutefois de

citer pour ne pas créer la panique.

Le président de l'Apoce rappelle qu'il s'agit d'un "grave problème de santé publique. Les conséquences de l'utilisation excessive de ces produits ne sont pas immédiates. C'est après quelques années que les problèmes commencent à surgir comme les maladies cancéreuses", prévient-il. En avril 2017, le président de la Société algérienne d'oncologie médicale avait tiré la sonnette d'alarme.

Selon le professeur Bouzid, "l'Algérie est l'un des pays au monde qui consomment le plus de pesticides par tête d'habitant pour des intérêts d'industrie agroalimentaire".

"Les pesticides sont reconnus comme directement cancérigènes. Chez les agriculteurs et ceux qui les manipulent, ils sont à l'origine de formes de cancers hématologiques qu'on appelle les lymphomes", a-t-il soutenu. Les populations qui consomment ces produits traités par les pesticides ne sont pas épargnées. "Ils sont fatalement cancérigènes pour les populations qui consomment les produits traités par ces pesticides, les additifs alimentaires et les aliments importés d'un peu partout et dont l'origine n'est pas identifiée", alerte le professeur Bouzid.

Dans quelques années, l'utilisation non maîtrisée des pesticides pourrait être à l'origine d'un véritable scandale sanitaire



dans le pays. En France, l'usage du chlordécone, un pesticide ultra-toxique, dans les bananeraies aux Antilles provoque actuellement une grande polémique. Selon *Le Monde*, la "quasi-totalité des Guadeloupéens et des Martiniquais sont contaminés" par ce produit. Le chlordécone est "fortement soupçonné d'augmenter le risque de cancer de la prostate, dont le nombre en Martinique lui vaut le record du monde – et de loin –, avec 227,2 nouveaux cas pour 100.000 hommes chaque année", écrit le journal qui ajoute que le "cancer de la prostate est deux fois plus fréquent et deux fois plus grave en Guadeloupe et en Martinique qu'en métropole, avec plus de 500 nouveaux cas par an sur chaque île".

R. N.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES ÂGÉES

De nouveaux projets

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia a fait état, samedi à Alger, de plusieurs projets pour la prise en charge des personnes âgées à travers le territoire national.

S'exprimant en marge d'un "Iftar" qu'elle a partagé en compagnie du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh avec les pensionnaires du centre d'accueil des personnes âgées de Bab-Ezzouar, Mme Eddalia a fait savoir que plusieurs projets étaient prévus au profit des personnes âgées, notamment l'ouverture de nouveaux centres qui viendront s'ajouter aux 33 centres dont dispose l'Algérie, affirmant que sur le plan sanitaire, plusieurs centres hospitaliers du pays assuraient une prise en charge spéciale pour cette catégorie.

Elle a relevé, par ailleurs, que la visite et l'Iftar partagé avec les pensionnaires de ce centre ont pour objectif de "créer un climat de rapprochement entre les pensionnaires du centre, les autorités locales et les cadres du ministère de la Solidarité nationale, particulièrement en ce mois sacré du Ramadan et à la veille de l'Aïd".

Répondant à une question sur l'application du décret exécutif pénalisant les enfants qui abandonnent leurs parents, la ministre a indiqué que "plusieurs de ces personnes âgées préfèrent les centres de l'État à leurs familles auprès desquelles elles ne se sentent pas en sécurité, soulignant que certains d'entre eux étaient venues de leur propre gré et l'État est disposé à leur assurer une excellente prise en charge. Des cadeaux symboliques ont été remis en cette occasion aux pensionnaires du centre, une initiative qui sera généralisée au niveau de l'ensemble des centres du pays.

R. N.

AIGLE AZUR

Un nouvel Airbus A330 pour la ligne Alger – Paris

PAR RAYAN NASSIM

La compagnie aérienne Aigle Azur a procédé avant-hier à la mise en service de son Airbus A330 pour desservir la liaison Alger – Paris. L'acquisition de deux appareils de ce type par la compagnie s'inscrit dans sa stratégie de développement du long-courrier et dans sa volonté de faire évoluer son offre, en proposant notamment une classe affaires de 18 sièges-lits, dotée d'une connexion WiFi, a précisé la compagnie lors du voyage inaugural. Sur la ligne Alger – Paris, le WiFi sera disponible à partir du mois de juillet.

L'un des deux Airbus porte le nom de l'algérien Arezki Idjerouïdène, ex-propriétaire de la compagnie, décédé le 24 avril 2016. Lors de ce vol inaugural, Frantz Yvelin, directeur général d'Aigle Azur, a

tenu à rendre hommage à Arezki Idjerouïdène, ancien P-DG du groupe et à Sylvain Floirat, fondateur de la compagnie. "Nos deux nouveaux Airbus portent leur nom respectif. J'ai une admiration profonde pour ces personnes qui ont marqué l'histoire d'Aigle Azur" a déclaré M. Yvelin. Aigle Azur, qui se positionne comme 2^e compagnie aérienne française, affiche avec plus de 2 millions de passagers transportés par an, un chiffre d'affaires annuel de 140 millions d'euros. "Aujourd'hui l'Algérie représente 50 % de l'activité notre compagnie", a précisé M. Yvelin. La compagnie, qui est déjà présente dans toutes les grandes villes du pays, veut étendre son réseau vers le Sud. "Nous pensons qu'il y a potentiellement un marché dans le Sud. Actuellement nos regards sont tournés vers El-Oued, nous

attendons de nous assurer que toutes les conditions de sécurité soient réunies pour pouvoir lancer cette ligne", a précisé le directeur général de la compagnie.

Interrogé sur le problème de rapatriement des fonds en devises auquel fait face la compagnie depuis quelques années, M. Yvelin s'est montré optimiste : "La situation s'est améliorée en début d'année. Nous avons pu débloquer plusieurs millions d'euros. Il est vrai que nous avons des difficultés à remonter nos liquidités mais nous avons en face des officiels avec qui nous travaillons et qui nous écoutent". Avant de nuancer : "Nous avons constaté dernièrement un certain ralentissement. Nous souhaiterions que les choses aillent parfois un peu plus vite. Ce problème ajoute de la complexité à notre métier".

R. N.

PREMIER CONTINGENT DE PÈLERINS DU SUD

Le 29 juillet prochain à partir d'Ouargla

Le premier contingent de pèlerins des wilayas du sud du pays, au titre du hadj 2018, embarquera le 29 juillet prochain à partir de l'aéroport Ain El-Beïda d'Ouargla vers les lieux saints de l'Islam en Arabie saoudite, a-t-on appris à la direction régionale Sud-Est de la compagnie "Air-Algérie". Dix vols sont programmés pour le transport de 2.990 pèlerins des wilayas du Sud (Ouargla, El-Oued, Ghardaïa, Illizi, Djanet et Tamanrasset) à destination des lieux saints de l'Islam pour y accomplir le rituel constituant le cinquième pilier de l'Islam, avec une moyenne de 290 passagers par vol, a indiqué à l'APS le directeur régional d'Air-Algérie, Mohamed-Tewfik

Bounoua, en marge du lancement de l'opération de vente des billets. Ces vols, dont six seront assurés par la compagnie Air-Algérie et les autres par la compagnie aérienne saoudienne, se poursuivront jusqu'au 3 août prochain, a précisé le responsable en signalant que six appareils d'Air-Algérie de type Airbus et d'autres de la compagnie saoudienne transporteront ces futurs pèlerins à destination de l'aéroport de Médine. Les vols de retour sont prévus de l'aéroport de Djeddah vers celui d'Ouargla entre le 31 août et le 13 septembre prochains, a-t-il ajouté. Deux agences de voyage ont été retenues cette année pour accompagner les hadjis, a encore fait savoir

M. Bounoua, ajoutant que l'opération de vente de billets, fixés cette année à 120.000 DA, s'étalera sur une durée d'un mois à partir d'aujourd'hui. Les dispositions nécessaires ont été prises pour l'encadrement des pèlerins et leur prise en charge sur le plan santé et hébergement, en prévision du départ de ce premier groupe. Les directions des Affaires religieuses et des Wakfs des wilayas concernées ont organisé des rencontres de sensibilisation et d'orientation des pèlerins sur les modalités d'accomplissement du rituel du hadj, pour un bon accomplissement de ce devoir religieux.

R. N.

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-SERBE

Opportunités de partenariats industriels

Même après la dislocation du bloc des pays de l'ex-Yougoslavie, la Serbie a conservé la même détermination et la même volonté de développer des relations de coopération mutuellement avantageuses et dans l'esprit de l'entrepreneuriat gagnant-gagnant.

PAR AMAR AOUIMER

La chambre algérienne de commerce et d'industrie convie les opérateurs économiques algériens à prendre part à cet événement pour tisser des relations de partenariat avec des entreprises serbes et indique qu'en marge de la tenue de la 21e session de la Commission mixte algéro-serbe, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie organise, en colla-



boration avec le ministère des Ressources en eau, un Forum d'affaires algéro-serbe et ce, le 11 juillet 2018 à Alger.

"Ce forum constituera un espace de mise en relation d'affaires entre les entreprises algériennes et leurs homologues serbes, permettant l'examen des possibilités de partenariats industriels et d'investissement conjoint, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, le machinisme agricole, l'industrie mécanique, la construction et d'autres secteurs d'activité tels que le mobilier urbain, les technologies de l'information et de la



communication, l'industrie chimique et pharmaceutique, ainsi que l'industrie hydraulique et les services financiers", a précisé cette même source. L'ambassade de Serbie à Alger souligne que "la coopération économique entre les deux pays a enregistré dans la période de 2000 à 2005 un progrès significatif. Par rapport aux périodes précédentes, on souligne une augmentation des échanges commerciaux ainsi qu'une participation réussie des sociétés serbes se trouvant en Algérie aux soumissions des avis d'appels d'offres et qui reflète une évolution de qualité". Selon les chiffres du minis-

tère des Finances algérien et la direction générale des Douanes, les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Serbie en 2005 ont enregistré 16,3 millions de dollars, 1,1 million de dollars d'exportation de l'Algérie et 15,2 millions de dollars d'exportation de la Serbie, dont les secteurs dominant sont particulièrement parmi les exportations de la Serbie. On compte 6,5 millions de dollars de produits de consommation et pharmaceutiques et 6,4 millions de dollars de matériel industriel et équipement. Il faut noter que dans la période lorsque l'Algérie a exporté le gaz et le pétrole vers la Serbie, l'excédent se démarquait du côté algérien. Par exemple en 2004, l'Algérie a exporté 38,7 millions de dollars de pétrole et de gaz vers la Serbie alors que dans la même période, le total de l'exportation de la Serbie en Algérie se chiffrait à 10 millions de dollars, conclut le rapport de l'ambassade de Serbie.

A. A.

SOMMET DU G7 SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'accord final torpillé par un... tweet de Trump

Le G7 au Canada a tourné au fiasco samedi: d'un tweet rageur, Donald Trump a retiré son soutien au communiqué commun obtenu dans la douleur, rejetant la faute sur des propos du Premier ministre canadien Justin Trudeau qu'il a qualifié de "très malhonnête". Le président américain a tweeté depuis Air Force One: "En raison des fausses déclarations de Justin à sa conférence de presse, et du fait que le Canada impose des taxes massives sur nos agriculteurs, travailleurs et entreprises américains, j'ai demandé à nos représentants américains de retirer le soutien au communiqué, tandis que nous envisageons des tarifs sur les automobiles qui inondent le marché américain!". La volte-face est spectaculaire. Déjà parti au moment de la publication de ce fameux communiqué, Donald Trump avait fait savoir à la presse voyageant avec lui à bord d'Air Force

One qu'il y souscrivait. Avant de changer d'avis quelques heures plus tard après avoir pris connaissance des propos de Justin Trudeau. Un haut responsable de la Maison Blanche a confirmé que le président était "en colère". Concluant deux jours de débats laborieux à La Malbaie (Québec, est du Canada), le Canadien a, lors de sa conférence de presse de clôture, réutilisé le terme d'"insultantes" pour qualifier les taxes tout juste imposées par les Etats-Unis sur l'acier et l'aluminium importés. Et il avait promis d'y répliquer "sans sourciller". Le cabinet du Premier ministre canadien s'est seulement fendu d'une réponse laconique: "Nous nous concentrons sur tout ce que nous avons accompli ici au sommet G7. Le premier ministre n'a rien dit qu'il n'avait pas déjà dit auparavant, autant publiquement qu'en conversa-

tions privées" avec le président américain. De son côté, le président français Emmanuel Macron a appris la nouvelle au décollage de son avion. Ses services n'ont voulu faire aucun commentaire dans l'immédiat. Le tweet de Donald Trump rend de facto caduque la déclaration commune sur le commerce grâce à laquelle le "Groupe des sept" (Etats-Unis, Canada, Italie, Royaume-Uni, France, Allemagne, Japon) avait tenté de sauver la face. Et ce alors que les autres dirigeants, eux-même dans l'avion pour rejoindre leurs pays respectifs, ne peuvent réagir dans l'immédiat. Ce texte critique le "protectionnisme", qu'incarne pourtant le président américain, et s'engage à "moderniser" l'Organisation mondiale du commerce. Malgré les sourires des dirigeants à la fin du sommet, le G7 a donc été dynamité par un Donald Trump qui goûte bien plus la confron-

tation bilatérale brutale que les longues négociations multilatérales. Jusqu'à provoquer le fiasco final de la rencontre.

ECONOMIE CHINOISE

Hausse des exportations et importations

Les exportations chinoises ont progressé de 12,6 % sur un an en mai et les importations ont augmenté de 26 % sur la même période, des chiffres supérieurs aux attentes qui constituent une bonne nouvelle pour Pékin, confronté à des négociations commerciales compliquées avec Washington. La balance commerciale chinoise affiche ainsi un excédent de 24,92 milliards de dollars (21,12 milliards d'euros) pour le mois de mai, d'après les données publiées vendredi par les Douanes chinoises.

Les analystes interrogés par Reuters s'attendaient à une hausse de 10 % des exportations en rythme annuel, contre un gain révisé de 12,7 % en avril. La croissance des importations était attendue à 18,7 % après 21,5 % en avril. Pour la période de janvier à mai, les exportations chinoises ont augmenté de 13,3 % et les importations de 21 % sur un an. Mais ses perspectives d'exportation sont affectées par le différend commercial avec les Etats-Unis qui pourrait peser sur ses livraisons et ses chaînes d'approvisionnement.

R. E.

R. E.

STATISTIQUES DE L'ÉCONOMIE JAPONAISE

La contraction économique au 1^{er} trimestre confirmée

L'économie japonaise s'est contractée de 0,6 % en rythme annualisé sur la période janvier-mars, montrent les statistiques officielles publiées vendredi qui confirment la première estimation dévoilée le mois dernier. Il s'agit du premier recul du produit intérieur brut (PIB) au Japon en neuf trimestres, en raison d'un ralentissement des investissements et de la consommation des ménages. Les économistes de marché interrogés par Reuters s'attendaient à un recul moindre, révisé à 0,4 %.

C'est le premier recul du PIB japonais en neuf trimestres, mettant fin à la plus longue période de croissance depuis celle qui avait duré 12 trimestres entre avril-juin 1986 et janvier-mars 1989 et au cours de laquelle s'était formée une bulle économique qui a éclaté au début des années 1990. Pour le premier trimestre 2018, d'un trimestre à l'autre, le PIB a diminué de 0,2 %, identique à la première estimation, alors que le consensus des estimations d'économistes recueillies par Reuters ressortait à -0,1 %.

La consommation des ménages, qui représente plus de la moitié du PIB, est en repli de 0,1 % sur la période janvier-mars par rapport au trimestre précédent, une donnée confirmée par rapport à la première estimation. Les dépenses d'investissement ont augmenté de 0,3 % par rapport au dernier trimestre 2017, contre une baisse de 0,1 % en première estimation et alors que l'estimation médiane prévoyait une hausse de 0,2 %.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de
L'Urbanisme et de la Ville
Office de Promotion et de Gestion
Immobilière-Djelfa
N°/DG/2018
NIF 17018329064

**Avis d'annulation de l'appel d'offre national ouvert
avec exigence de capacités minimales N° 13/2017**

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Djelfa informe les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 13/2017 pour l'établissement du **sommier de consistance avec assainissement des comptes de l'OPGI de DJELFA arrêté au 31/12/2017**, paru dans les quotidiens « Midi Libre » et « El Bassair » du 30/10/2017 et dans le BOMOP, que l'avis est annulé.

Tout soumissionnaire qui conteste de cette annulation, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de l'OPGI de Djelfa dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou les Quotidiens Nationaux sus visés.

Midi Libre n° 3414 - Lundi 11 juin 2018 - Anep 817 359

MIDI
Commission nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

تهنئة خاصة جدا



الكل منا يعلم بأن لكل
مجتهد نصيب، وأن من
زرع حصد ونهاية كل
تعب ومذاكرة طوال
العام فيتوج الطالب
بتاج التفوق النجاح
وبهذه المناسبة السعيدة
تتقدم عائلة «مسطار»
و«زيدان» وكذا الأب

«مراد» والأم الغالية والأخ العزيز «عبد
الرحمان» للمدلل «خليل مسطار»
المتحصل على شهادة التعليم الابتدائي
بتقدير جيد جدا بأحر التهاني متمنيين
له المزيد من النجاحات و التوفيق في
مشواره الدراسي.

الف الف مبروك خليل

Bravo bravo khalil

MIDI
Commission nationale d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

SOUK-AHRAS, BANQUE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Octroi de 720 millions DA de crédit "R'fig"

L'absence du foncier et la problématique de la nature des terres agricoles de la région constituent une entrave pour ceux qui souhaitent obtenir des financements pour leurs activités agricoles dans le cadre de la Badr, ont fait savoir les responsables de la Cnac.

PAR BOUZIANE MEHDI

Au titre de la campagne agricole 2017-2018, un montant financier de l'ordre de 720 millions DA de crédit "R'fig" a été octroyé en faveur de 790 agriculteurs de la wilaya de Souk-Ahras, a indiqué, dimanche dernier, Mohamed Oumedour, directeur régional de la Banque de l'agriculture et du développement rural (Badr) de Guelma, qui couvre la wilaya de Souk-Ahras, précisant à l'APS que 330 fellahs parmi le nombre global ont bénéficié d'un rééchelonnement en raison de la sécheresse qui a touché de nombreuses régions de la wilaya au cours des trois dernières années. Alloué dans le cadre du crédit R'fig, le montant enregistre une hausse de 180 millions comparé à la précédente saison agricole, a révélé, à l'APS, le



même responsable qui explique cela par une augmentation dans le nombre des agriculteurs bénéficiaires de ce crédit, passant de 530 agriculteurs en 2017 à 790 pour l'actuelle saison agricole.

L'absence du foncier et la problématique de la nature des terres agricoles de la région, classées "archs" (tribu) constituent "une entrave" pour ceux qui souhaitent obtenir des financements pour leurs activités agricoles dans le cadre de la Badr, ont fait savoir, parallèlement, les responsables de la Caisse nationale d'assurance

chômage (Cnac).

Durant la période allant de janvier 2012 à janvier 2018, la Banque de l'agriculture et du développement rural a financé, dans le cadre du dispositif de la Cnac, 32 projets d'élevage laitier, 35 projets de collecte du lait et 39 autres liés aux services agricoles, dont l'acquisition des équipements agricoles utilisés dans les campagnes labours-semailles et moissons-battages et les grandes cultures en plus de 22 autres d'aviculture et 1 projet d'apiculture.

B. M.

CONSTANTINE, STOCKAGE DES CÉRÉALES Augmentation des capacités

En marge de l'inauguration d'un silo de stockage de céréale de 50.000 tonnes dans la commune d'El-Khroub, le ministre a précisé que les capacités de stockage des céréales seront "consolidées à la faveur de la réception de huit silos, actuellement en réalisation à travers le pays".

Quatre silos en béton armé faisant partie d'un programme national de réalisation de 9 silos de stockage de céréales, dont celui mis en exploitation à Constantine, seront réceptionnés "avant fin 2018", a souligné le ministre, précisant que le restant du programme, soit quatre autres infrastructures similaires, sera mis en service "d'ici à la prochaine campagne moisson-battage".

Le ministre, qui a annoncé l'inauguration "d'ici au mois d'août au plus tard" du silo de stockage de céréale réalisé dans la région de Boucheouf, dans la wilaya de Guelma, a mis l'accent sur l'importance de ces infrastructures "stratégiques" réalisées en collaboration avec une entreprise chinoise, dans le développement du secteur de l'agriculture.

"L'Algérie dispose actuellement de

possibilités de stockage avoisinant les 31 millions de quintaux, dont 17 millions de quintaux sont assurés par l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC)", a fait savoir M Bouazghi, rappelant l'intérêt qu'accordent les pouvoirs publics aux opérations de stockage et de conditionnement des céréales, considérées comme "primordiales pour relever le défi de l'autosuffisance alimentaire".

Le ministre a, dans ce sens, fait part d'un programme de réalisation à travers le territoire national de trente silos métalliques de stockage de céréales d'une capacité globale de cinq millions de quintaux.

Ce projet, lancé en collaboration avec l'entreprise algérienne Batigec et un opérateur italien, accuse un "retard considérable" que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et l'OAIC "œuvrent à rattraper pour remédier à cette situation entravant l'élan du développement agricole que connaît le pays", a-t-on noté.

Plusieurs réunions ont été tenues avec l'entreprise Batigec et des correspondances lui ont été notifiées, a souligné

M. Bouazghi, précisant que le taux d'avancement de ce programme n'a pas dépassé les 21 % ce qui a mené le délai de réalisation de 30 mois à 60 mois.

S'agissant de l'actuelle campagne moisson battage, le ministre a affirmé que toutes les conditions d'ordre organisationnel, technique et financier ont été mobilisées pour permettre la pleine réussite de cette opération qui s'annonce, a-t-il soutenu, "prometteuse".

La superficie globale emblavée en céréales durant cette campagne est évaluée à 3.444.132 hectares, dont plus de 1.599.900 hectares en blé tendre, 1.282.421 hectares en orge et 81.100 hectares en avoine, selon les informations recueillies auprès des responsables concernés du secteur.

M. Bouazghi s'est rendu, dans le cadre de sa visite à Constantine, dans des exploitations agricoles de statut privé situées à Aïn Smara et Ouled Rahmoune d'élevage de vaches laitières, avant d'inaugurer un silo de stockage de céréales de 30.000 tonnes réalisé dans le cadre d'un investissement privé.

APS

SKIKDA

L'énergie solaire pour une école primaire

La première école primaire fonctionnant à l'énergie solaire sera mise en service "en septembre prochain" dans la commune de Ramdane-Djamel (sud de Skikda) au titre de la saison scolaire 2018-2019, a déclaré, dimanche dernier, le chef de l'exécutif local, Hadjri Derfouf.

S'exprimant en marge d'une visite d'inspection effectuée à la société de production d'électricité (SPE) de Skikda, située dans la zone industrielle, le wali a indiqué à l'APS que cet "établissement scolaire pilote" est alimenté entièrement en énergie solaire apportée par des panneaux photovoltaïques.

Ce projet, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 8,30 millions de dinars, vient en application des instructions du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a fait savoir le directeur des équipements publics, Ali Mouhoubi.

Il a également précisé que cette école, en cours de réalisation, est composée de six classes, un pavillon administratif, un logement de fonction et une cantine.

Selon les explications fournies au chef de l'exécutif local, au cours de sa visite d'inspection à la société de production d'électricité (SPE) de Skikda, opérationnelle depuis 2005, la SPE contribue à la production de 16 % des besoins en matière d'électricité à l'échelle nationale et constitue l'une des six sociétés nationales de production de l'énergie électrique.

KHENCHELA

Désenclavement de plusieurs mechtas

Le projet de réalisation de 58,1 kilomètres de route devant permettre le désenclavement des mechtas de plusieurs communes de la wilaya de Khenchela "sera réceptionné au début de l'année 2019", a indiqué le directeur des travaux publics, Ahmed Gasmi.

Ces routes bitumées permettront de faciliter la mobilité des citoyens entre les mechtas et de booster le développement agricole dans la wilaya de Khenchela, a indiqué le même responsable.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du programme de développement économique des Hauts-Plateaux, affiche un taux d'avancement de 75 %. Les travaux de réalisation de ces routes, lancés en 2015, concernent les mechtas des communes de Bouhmama, Yabous, El-Ouedja, Chelia, M'Sara, Aïn-Touila, Remila, Beghâï, Tamza et Ensiha.

Ce projet, très attendu par la population locale, a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de l'ordre de 500 millions de dinars.

APS

ESPAGNE

Le nouveau gouvernement majoritairement féminin

Le nouveau gouvernement espagnol, composé de 11 femmes et seulement 6 hommes, a fait la une de l'actualité cette semaine. Peu de pays dans le monde respectent, en effet, la parité homme/femme dans leurs gouvernements.



Et encore plus rares sont ceux installant une majorité de femmes au pouvoir. En 2017, l'Union interparlementaire et l'entité des Nations unies pour l'égalité des sexes dessinaient une carte de la situation des femmes en politique. Le constat était alors sans appel : seuls cinq pays sur 187 avaient plus de femmes que d'hommes dans leur gouvernement. Depuis cette semaine, l'Espagne s'est rajoutée à cette liste, grâce à son nouveau gouvernement majoritairement féminin.

Mais cette nouvelle ne change pas la donne au niveau mondial, comme l'illustre la carte interactive ci-dessous. Plus les pays y sont foncés, plus il y a d'hommes dans leurs gouvernements ; plus ils sont clairs, plus il y a de femmes. Il convient de préciser cependant que les données de cette animation datent du 1^{er} janvier 2017 et que certains gouvernements sont donc susceptibles d'avoir évolué entre-temps. Les données de trois pays simplement ont été mis à jour : l'Espagne, la France, et les États-Unis, car au 1^{er} janvier 2017, on ne connaissait pas encore le nom des futurs secrétaires d'État.

C'est donc le gouvernement espagnol de 2018 qui arrive largement en tête du classement, avec près de 65 % de femmes ministres. La France possède quant à elle un gouvernement appliquant la stricte parité, avec 50 % d'hommes. De manière générale, c'est en Europe que la carte est la plus claire. L'Espagne, la France, mais aussi la Bulgarie, la Suède et la Slovaquie donnent l'exemple avec des gouverne-

ments paritaires, voire majoritairement féminins. Tout en bas du classement, une dizaine de pays ne comptaient aucune femme au pouvoir en 2017 : l'Arabie saoudite, la Hongrie, le Pakistan, l'Azerbaïdjan, la Guinée-Bissau...

Si le critère du nombre de femmes dans le gouvernement est un bon indicateur, il est également intéressant de regarder si c'est aussi le cas dans les chambres basses et hautes. Et à ce jeu-là, c'est le Rwanda qui ressort grand gagnant. Avec plus de 60 % de femmes dans son Parlement, il domine le classement depuis dix ans. Dès 2003, ce petit État africain - traumatisé par les centaines de milliers de morts du génocide de 1994 - décidait d'inscrire dans sa Constitution des quotas pour que les femmes soient davantage intégrées au sommet de l'État. Seuls deux autres pays dans le monde ont un tel type de ratio dans leur chambre basse : Cuba et la Bolivie, avec 53 % d'élues dans leurs Parlements. Le premier pays européen du classement est la Suède, avec 43 % de femmes.

En France, on a dû attendre 2017 pour voir une Assemblée plus - féminisée -, mais encore loin d'être paritaire. Avec 52 % de candidatures féminines, En Marche a beaucoup contribué à cette récente amélioration. Même si, comme l'avait révélé *Libération*, les femmes ont été investies dans les circonscriptions les plus difficiles à gagner - et ce tous partis confondus.

Résultat : l'Assemblée nationale française compte 39 % de femmes, un chiffre qui augmente d'élections en élections.

Seuls quatre États dans le monde ne comptent aucune députée : la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Yémen, le Vanuatu et la Micronésie. De manière générale, ce sont les pays asiatiques (19,3 %), arabes (18 %) et du pacifique (17,4 %) qui comptent le moins de femmes dans leurs parlements selon l'UIP. Contrairement aux pays nordiques, dont 40 % des élus sont des élues. Cependant, les résultats encourageants des pays occidentaux cachent une autre discrimination.

Sur les 1.237 femmes gérant des portefeuilles ministériels dans le monde en 2017, seules 15 % d'entre elles exercent des fonctions régaliennes - la justice, la défense, les affaires intérieures ou extérieures, l'économie ou les finances. Les trois ministères dont les femmes s'occupent le plus sont les affaires environnementales, sociales ou familiales. L'Éducation, la culture et l'égalité des sexes semblent également être des domaines de prédilection pour les femmes.

En Espagne par exemple, l'une des figures fortes du nouveau gouvernement est Nadia Calviño, à l'économie. D'autres femmes occupent des postes importants : Maria Jesus Montero aux finances, Dolores Delgado à la justice, Margarita Robles à la Défense...

NIGERIA

Une trentaine de personnes kidnappées dans le Nord

Plus de 30 personnes ont été kidnappées et 2 autres ont été tuées dans différentes attaques sur une route dans l'État de Kaduna, victime de la violence de bandes armées.

"Vers 18h25 hier (vendredi), 22 personnes ont été kidnappées par des bandits armés le long de la route Birnin Gwari, entre les villages d'Udawa et de Labi", a déclaré à l'AFP le porte-parole de l'émir (chef traditionnel) local, Isah Muhammad Galadima. "Les bandits, armés et à motos, ont intercepté sept véhicules et kidnappé tout le monde, même une jeune mère avec son bébé", a-t-il ajouté.

Plus tôt vendredi, "10 autres personnes ont également été kidnappées le long de cette autoroute par les mêmes bandits armés", a précisé M. Galadima.

Selon lui, les ravisseurs ont déjà contacté le mari de la maman enlevée avec son enfant pour réclamer "une rançon de 5 millions de nairas (11.800 euros)" en échange de leur libération.

Contactés par l'AFP, deux responsables locaux du syndicat national des transports routiers (Nutrw) ont confirmé qu'"au moins 30 voyageurs" ont été enlevés sur l'axe Birnin Gwari-Kaduna, ajoutant que deux personnes avaient aussi été tuées dans les attaques.

"Deux passagers ont été tués et six autres blessés par balle, ils sont soignés au village d'Udawa", a expliqué Danladi Haruna, qui dirige la section de Birnin Gwari du syndicat.

"Les ravisseurs ont ouvert le feu sur les automobilistes et ont tué deux personnes, blessé six autres, et emmené 30 passagers qui n'avaient pas été touchés par les tirs", a confirmé Yusuf Abdullahi Udawa, porte-parole du Nutrw à Udawa.

"La nouvelle stratégie utilisée par les hommes armés est d'ouvrir le feu sur les véhicules qui arrivent, pour les forcer à s'arrêter ou à faire une sortie de route en brousse", a-t-il poursuivi.

"La présence de la police et de l'armée est

insuffisante pour protéger les voyageurs, nous avons besoin d'un déploiement immédiat des forces de sécurité sur cet axe", a plaidé le porte-parole de l'émir.

Les enlèvements contre rançons se sont multipliés ces deux derniers mois pour atteindre un niveau jamais atteint dans cette région frontalière de l'État de Zamfara, d'où viennent ces gangs criminels qui volent aussi le bétail et contrôlent le trafic illégal de l'or.

Début mai, quelque cent personnes ont ainsi été enlevées en deux jours sur une autre route dans la région de Birnin Gwari. Ces kidnappings se multiplient depuis une dizaine d'années, d'abord dans le Sud-Est pétrolier, avant de se propager dans tout le pays, particulièrement dans l'État de Kaduna.

Les personnes enlevées sont souvent libérées après quelques jours, après versement d'une rançon.

Agences

CHINE

Le président iranien invité particulier du sommet de l'OCS

Ce week-end à Qingdao, dans l'est de la Chine, aura lieu le sommet de l'Organisation de Coopération de Shanghai (OCS) qui réunit outre la Chine... la Russie, l'Inde, le Kazakhstan, le Pakistan, le Kirghizstan, le Tadjikistan et l'Ouzbékistan. L'Iran n'aura qu'un statut d'observateur lors de cette rencontre, mais le président Hassan Rohani aura certainement l'occasion d'évoquer la question de l'accord nucléaire avec son homologue chinois Xi Jinping. La Chine compte bien jouer un premier rôle dans le sauvetage de l'accord dont Washington s'est retiré unilatéralement.

Xi Jinping, un "joueur de poker de niveau mondial" comme l'a dit Donald Trump? Peut-être bien. Le président chinois pourrait remporter la mise avec son invitation envoyée à Hassan Rohani. Une manière d'occuper la place laissée vacante par les États-Unis, suite au retrait de Washington de l'accord nucléaire. Le sommet de Qingdao sera l'occasion pour Xi Jinping d'endosser le rôle de médiateur diplomatique qui tente, épaulé par la Russie, de sauver cet accord à peine négocié.

Pékin, de loin le premier partenaire commercial de Téhéran et grand consommateur de pétrole iranien, a tout à y gagner. L'Iran est une pièce maîtresse sur les Nouvelles Routes de la Soie, et la Chine lui a accordé des dizaines de milliards de dollars pour d'ambitieux chantiers d'infrastructures. Pas question donc de déstabiliser la région avec de nouvelles sanctions onusiennes. Au contraire, des entreprises chinoises seront tentées, voire même incitées, à s'engouffrer dans la brèche en profitant du départ programmé des firmes américaines et celui, probable, des compagnies européennes.

Un coup de poker gagnant-gagnant : les Chinois veulent faire des affaires, et les Iraniens ont besoin d'un appui diplomatique pour faire face à Washington.

SYRIE

Les terroristes ne résistent plus que dans les zones sous contrôle... US

Dénonçant la situation dans les zones contrôlées en Syrie par les Américains, le ministère russe de la Défense a réagi aux propos hostiles tenus hier par le chef du Pentagone. Les "djihadistes de Daech n'opposent plus leur résistance à l'armée que dans les zones contrôlées en Syrie par les militaires américains", a déclaré samedi le ministère russe de la Défense par la voix de son porte-parole, le général Igor Konachenkov. "En ce qui concerne la situation actuelle dans la République arabe syrienne, nous conseillons au chef du Pentagone d'étudier la carte reflétant l'état des choses dans ce pays. Tous les foyers de résistance opposée par les terroristes de Daech se trouvent exclusivement dans les zones sous contrôle des États-Unis", a-t-il indiqué.

Cette déclaration fait suite aux propos tenus par le secrétaire américain à la Défense, Jim Mattis. Le responsable avait affirmé que Bachar el-Assad, soutenu par la Russie et l'Iran, avait "mené le peuple syrien à la catastrophe". L'alliance arabo-kurde des Forces démocratiques syriennes, ajoutait-il, était dans ce contexte la seule organisation qui était parvenue à remporter la victoire sur les terroristes.

Agences



JEÛNE ET SANTE

4 conseils pour l'après-Ramadhan



**Douaâs
pendant le mois
de Ramadhan**





4 conseils pour l'après-Ramadhan

Ramadhan est bientôt fini... et avec lui, partira cette ambiance aux couleurs magiques, les réunions de famille, les festins...

Car oui, il faut bien l'avouer, vous avez mangé un peu n'importe comment sans oublier le rythme alimentaire qui a bien changé ! C'est délicat de reprendre une vie normale sans ressentir de gênes... Voici quelques conseils pour une hygiène alimentaire retrouvée.

1- Buvez beaucoup d'eau !

Boire beaucoup et vous hydrater permet à l'organisme de mieux se préparer à cette reprise assez brusque. Sans oublier que cela permet également de drainer vers l'extérieur toutes les toxines et, donc, de purifier votre corps.

2- Privilégiez les fruits et légumes
Les fruits et légumes sont bourrés de bienfaits et permettent de vous donner des forces sans vous alourdir et encombrer la digestion. Sans oublier que leur richesse en fibres vous aidera à retrouver un transit normal.



3- Fractionnez vos repas

Le plus délicat après Ramadhan, c'est bien de réhabituer votre appareil digestif aux trois repas par jour, souvent lourds et caloriques. Les premiers jours, optez plutôt pour des col-

lations ou fractionnez vos repas pour faciliter la digestion.

4- Evitez les sucreries :

Vous avez besoin d'explications ? Vous y tenez ? Rappelez-vous

uniquement toutes les sucreries que vous avez englouties en un mois ! Ça vous suffit ? Vous avez tout compris : il est temps d'arrêter les ravages et de reposer votre corps de tous ces excès néfastes à votre santé !

AID EL-FITR

Des conseils pour éviter l'indigestion et la crise de foie

Après avoir passé 29 jours à jeûner, nous avons habitude notre estomac à un certain rythme, maintenant qu'arrive l'Aïd, du jour au lendemain, nous agressons, chamboulons notre estomac et organisme avec des gâteaux, des sucreries, des plats consistants et plus lourds les uns que les autres. Mais heureusement qu'il existe des solutions pour éviter ou soigner ce que l'on appelle communément la "crise de foie". Afin de profiter pleinement de la fête de l'Aïd, voici quelques conseils...

Une hydratation maximale

Au réveil, buvez un grand verre d'eau gazeuse avec une cuillerée de bicarbonate, les bicarbonates apaisent les acidités de l'estomac responsables de reflux et de renvois. Dans la journée, et jusqu'au soir, continuez à



boire beaucoup d'eau, car cela permet de nettoyer l'organisme. Inutile d'envisager de finir les restes de la veille, la meilleure solution est plutôt de mettre votre système digestif au repos. Misez sur les soupes ou les bouillons de légumes, très faciles à digérer. Rajoutez un laitage ou une compote et c'est tout !

Si cela persiste, mélangez du bicarbonate avec 2 cuillerées de jus de citron et de l'eau.

Des remèdes pour se remettre d'aplomb

Durant les trois ou quatre jours suivants, continuez à vous alimenter légèrement. Si vous avez la nausée, prenez un à deux comprimés

qui apaisent votre nausée (demandez conseil à votre pharmacien). Si vous avez des maux de tête, prenez du Paracétamol. En cas de brûlures d'estomac persistantes, la prise d'anti-acides légers comme Maalox se révélera efficace. (demandez conseil à votre pharmacien). Les ballon-

nements et autres flatulences peuvent aussi être réduits avec Arkogélules Charbon. (demandez conseil à votre pharmacien).

Une tisane hautement calmante

Voilà une formule parfaite pour éviter les nausées après les repas copieux. Elle associe anis vert, coriandre, cumin, carvi, curcuma à parts égales. Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 10 minutes, à raison de deux cuillerées à soupe par tasse. À boire 2 ou 3 fois par jour pendant deux jours.

Astuces de grand-mère

Il existe un moyen tout à fait simple de décongestionner le foie et de se soulager si l'on est légèrement incommodé. Il suffit d'y appliquer une bouillotte chaude jusqu'à ce qu'elle tiédisse.



CARNET DE RECETTES

Biscuits fondants croquants



Ingrédients : (pour environ 50 biscuits doublés)

250 g de beurre ou margarine
100 ml d'huile neutre
250 g de sucre fin pas glace (1 verre de 250 ml)
250 ml verre de féculé de maïs (5 cs bombées de féculé)
2 œufs
2 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure chimique (11g)
4 verres de 250 ml de farine (environ 480 à 500 g de farine + ou selon l'absorption)
Confiture d'abricot
Cacahuètes concassées
Sucre glace

Préparation :

Tamiser la farine, le féculé, la levure. Dans un récipient, travailler en pommade le beurre, le sucre vanillé et le sucre. Ajouter l'huile et les œufs, travailler à nouveau pour homogénéiser le tout. Incorporer par la suite les poudres (féculé, levure, farine) et ramasser la pâte pour faire une boule sans trop la travailler. Mettre au frais 20 à 30 mn avant de la diviser en parts, passé ce temps, préchauffer le four à 180°C. Aplatir la pâte et couper des formes selon vos envies et vos emporte-pièces. Les déposer sur une plaque couverte de papier sulfurisé ou tapissée. Faire cuire pour environ 20 mn, laisser refroidir et coller deux biscuits avec de la confiture et badigeonner un côté aussi, parsemer de cacahuètes concassées et l'autre moitié de sucre glace.

Sablés fondants au flan



Ingrédients pour 50 pièces :

125 g de beurre doux mou
70 g de sucre glace
1 petit sachet de flan (3,5g)
1 jaune d'œuf
1 pincée de sel
4 g de levure chimique
250 à 260 g de farine
Confiture au choix

Préparation :

Dans un saladier, mettre le beurre mou avec le sucre glace, la poudre de flan, le sel et battre jusqu'à obtenir une crème légère. Ajouter le jaune d'œuf et battre encore une fois, Mélanger la farine, la levure et les incorporer au mélange de beurre. Préchauffer le four à 180°C et chemiser une plaque. Sur un plan légèrement fariné, aplatir la pâte avec un rouleau d'environ 1/2 cm d'épaisseur et couper des formes avec un emporte-pièce. Les disposer espacés sur une plaque, piquer une boule argentée à chaque extrémité du biscuit et les enfourner pour 20 à 25 mn. Une fois refroidis, les coller avec un peu de confiture et laisser sécher.

Boules de coco et citron vert

Ingrédients :

60 g de sucre glace
100 g de sucre
3 c. à s. de jus de citron vert
200 g de noix de coco en poudre
1 œuf entier et 2 jaunes
50 g de noix de coco pour enrober les boules

Préparation :

Chemiser une plaque en papier sulfurisé ou un tapis et préchauffer le four à 180°. Dans un saladier verser les deux sucres avec les œufs et mélanger pour faire fondre un peu le sucre. Ajouter le jus de citron et les 200 g de coco, mélanger le tout. Faire des boules à la taille d'une noix, enrober de coco et les disposer dans la plaque. Enfouir pour 15 minutes environ. (Attention ne les faites pas trop cuire).



Cornes de gazelles aux amandes et pistaches



Ingrédient pour la pâte :

500 g de farine
180 g de beurre fondu
1 pincée de sel
100 à 150 ml de fleur d'oranger pour la pâte
Ingrédients pour la pâte d'amande :
500 g de poudre d'amandes
150 g de sucre glace pour la farce
2 c. à s. de beurre fondu
1 c. à s. de sirop de vanille
1 zeste de citron
Un peu de fleur d'oranger pour ramasser la pâte d'amande
500 g de poudre de pistache pour glaçage

Sirop :

Faire cuire pendant 15 à 20 minutes, 1 verre de sucre + 1 verre et 1/2 d'eau + 3 c. à s. de fleur d'oranger

Préparation de la pâte :

Verser la farine dans un récipient, ajouter le beurre fondu, le sel, ajouter le zeste de citron, frottez entre les mains pour incorporer le gras. Ajouter la fleur d'oranger suffisamment pour obtenir une pâte souple. Couvrir et laisser reposer 1/2h.

Préparation de la pâte d'amande :

Préparez la farce en mélangeant la poudre d'amande, le sucre glace, le sirop de vanille, le zeste de citron puis la fleur d'oranger. Malaxer le tout à la main pour obtenir une pâte épaisse, réserver le temps de travailler la pâte. Etaler la pâte assez finement, découper des cercles à l'aide d'un verre. Prendre un peu de farce d'amande, former un petit boudin et le poser dans le cercle de pâte. Roulez chaque cercle pour lui donner une forme de croissant, Souder très fort les bords. Disposez les cornes sur une plaque chemisée et enfouir à 180° pour 35 à 40 minutes (selon le type de four). A la sortie du four, les plonger dans le sirop et de suite dans de la poudre de pistache.

Douaâs pendant le mois de Ramadhan

Il incombe aux Musulmans d'invoquer Allah Al Ghaniyy Al Hamid à tout moment. Ces invocations qui sont synonymes d'adoration cernent autant le temps et les lieux. Ce Mois Béni "Chahru Ramadhan", qui est une école relative aux règles de bienséances, comporte ses propres invocations.



C est avec amour et foi que je t'invite Ô accoureur au bien à te les rappeler. "Et rappelle, car le rappel certes profite aux croyants" Invocation à prononcer à l'apparition du croissant de lune (Al hilâl) "Allahu Akbar, Allahumma ahillu 'aleyâ bî-l-amni wâ-l-Îmân, wâ-ssalâmati wâ-l-Islâm wa-t-Tawfiq limâ tuh ibbu Rabbana wa tarDa Rabbunâ wa Rabbuka-l-lah." La meilleure des aumônes est celle faite pendant le Ramadhan. De façon générale en Islam, il est recommandé aux Musulmans de pratiquer l'aumône (Sadaqah) envers les pauvres et les nécessiteux. Au-delà de l'aumône, le musulman se doit d'acquiescer la zakât, que l'on peut assimiler à une « taxe sociale purificatrice ». La zakât est, donc, un impôt à prélever sur ses biens. Elle possède à la fois une dimension « sociale » et une dimension spirituelle majeure puisqu'elle a pour vocation de purifier les biens des êtres humains comme ceux-ci purifient leur cœur quand ils prient et leurs corps quand ils jeûnent. Il se trouve que deux sortes de Zakât ont été prescrites au musulman : "Zakât al-mâl" sur les biens et "Zakât al-fitr" obligatoire pour tout jeûneur afin de purifier et valider son jeûne. C'est ainsi que chaque responsable de famille doit la verser pour toutes les personnes dont il a la charge, y compris celles qui ne jeûnent pas. "Allah est le Plus Grand ! Ô Seigneur ! Apporte-nous avec cette nouvelle lune la sécurité et la foi, le salut et l'Islam ainsi que la réussite dans tout ce que Tu aimes et que Tu agrées.

Notre Seigneur et ton Seigneur est Allah." Invocation à prononcer à la rupture du jeûne "Dhahaba ath-Thamâ-u wâ btallatil-'urûqu wa thabata-l-adjru inchâ-a Allah." "La soif est partie, les veines sont irriguées et la récompense est confirmée si Allah le veut." Invocations dites par l'invité à celui qui l'a invité "Akala Ta'âmakumu-l-Abrâru wa Sallat 'aleykumu-l-Malâ-ikah wa afTara 'indakumu-s-Sâ-imûn." "Que votre nourriture soit consommée par les pieux, que les Anges prient sur vous et que les jeûneurs rompent leur jeûne chez vous." "Allahumma aT'im man aT'amanî wâ-s-qî man saqânî" "Ô Allah, nourris celui qui m'a nourri, et donne à boire à celui qui m'a donné à boire." "Allahumma-ghfir lahum wâ-rhamhum wa bârik fîma razaqtahum" "Ô Allah, pardonne-leur, fais-leur miséricorde et bénis ce dont tu les a pourvu." Invocation à dire lorsque l'on cherche la Nuit du Destin (Laylatu-l-Qadr), Aïcha a demandé au Prophète en disant : "Ô Messenger d'Allah ! Suppose que je connaisse le moment de la Nuit du Destin. Qu'est-ce que j'y dis ? Il lui dit : "Ô Allah Tu es Pardonneur, Tu aimes pardonner, alors pardonne-moi." "Allahumma innaka 'Afuwwun tuhibbu-l-'afwa, fâ'fu 'annî" [At-Tirmidhi, Ibnu Mâjah - Rahimahumallah ta'ala-/ Hadith Sahîh] Invocation à prononcer le jour de l'Aïd en sortant de chez soi en allant à la mosquée Ibnu Mas'ûd disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, lâ ilaha illa Allah, wâ-l-ahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd." "Allah est grand, Allah est grand, il



n'y a d'autre divinité qu'Allah, et Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges." [Ibnu Chayba / Isnad Sahîh] Ibnu 'Abbâs disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar wa lillahi-l-hamd, Allahu akbar wa adjall, Allahu akbar 'alâ mâ hadânâ." "Allah est grand, Allah est grand, Allah est grand et à Lui sont les louanges, Allah est grand et le

plus révérent, Allahu akbar pour nous avoir guidé." Salmân Al Khayr disait : "Allahu akbar, Allahu akbar, Allahu akbar kabîran." "Allah est grand, Allah est grand, Allah est le grand." Se féliciter avec ces paroles le Jour de l'Aïd "Taqabala-l-lahu minâ wa minkum wa ahâla-l-lahu 'aleyka" "Taqabala-l-lahu minâ wa minkum" "Qu'Allah accepte de moi et de vous"

ÊTRE ARTISTE EN ALGÉRIE

Se battre pour vivre de son art

Pour M. Bendamèche, président du Conseil national consultatif des arts et des lettres, il est indéniable que l'artiste algérien jouit aujourd'hui de nombreux avantages socioprofessionnels, tels que le droit à la sécurité sociale.

Vivre de son art demeure le vœu le plus souvent exprimé par la majorité des artistes, à l'occasion de leur journée nationale célébrée le 8 juin de chaque année, en dépit de certains acquis socioprofessionnels comme l'institution de la carte professionnelle d'artiste et le droit à la sécurité sociale et celui à la retraite.

Le président du Conseil national consultatif des arts et des lettres (Cnal), Abdelkaker Bendamèche, estime que la création de cette instance consultative, mise sous tutelle du ministère de la Culture, constitue en soi une "affirmation" de la reconnaissance du métier de l'artiste à part entière.

Pour M. Bendamèche, il est indéniable que l'artiste algérien jouit aujourd'hui de nombreux avantages socioprofessionnels, tel que le droit à la sécurité sociale.

C'est dans ce sens qu'il a considéré que ce droit, institué par un décret promulgué en 2014, traduit la volonté affirmée de l'État à accompagner les artistes et améliorer leur situation sociale.

Pour cet interprète du chant chaâbi, la nomenclature des métiers d'art fixée par décret compte également parmi les acquis à mettre à l'actif des artistes pour qui le "métier de créateur" est désormais reconnu.



Il a fait savoir, dans le même ordre d'idées, qu'un décret exécutif, en cours de finalisation, sur la relation de travail sera promulgué prochainement. Ce décret constitue, estime-t-il, une "base juridique" pour la relation de travail des artistes, jusque-là non fixée par un texte de loi, et vise à lutter contre les "pratiques abusives" des employeurs.

Par ailleurs, et selon le président du Cnal, l'opération d'attribution des cartes d'artistes a bien avancé. Ainsi, cette instance consultative a reçu, depuis 2015, 12.465 dossiers de demande de cartes d'artiste. Quelque 9.842 postulants ont effectivement reçu leurs cartes validant leur qualité d'artiste.

Créé en 2011 par décret exécutif, le Cnal est composé de treize membres, dont des personnalités du monde des arts et des lettres.

Appel à sortir de la précarité

En dépit de la note optimisme qui se dégage du bilan d'activité dressé par le président du Cnal, de nombreux artistes algériens s'accordent à dire que la situation de l'artiste demeure "précaire" malgré ces quelques acquis socioprofessionnels.

C'est ce qui ressort des propos de Bouchaoui M'hamed, musicien membre de l'Orchestre régional d'Alger, qui estime que "tout reste à faire" tant que le statut de l'artiste n'existe toujours pas.

Tout en reconnaissant que le musicien professionnel perçoit une rétribution "conséquente", ce violoniste admet que la situation financière est "difficile" pour les musiciens amateurs qui sont rarement sollicités.

Pour le réalisateur Yahia Mouzahem, par contre, le climat n'est "pas favorable" à la

création malgré la concrétisation de certains acquis, notamment l'institution de la carte d'artiste. Relevant un manque de débats et de réflexion autour de l'art, ce producteur et auteur de plusieurs courts métrages dont "Cheikh Mebrouk" (1998), "Oranges" (2003), "La Cité des vieux" (2009), appelle les professionnels du cinéma à s'unir en association pour mieux défendre leurs "intérêts".

Il estime que la création est encouragée à travers le Prix Ali-Maâchi, une récompense décernée annuellement aux créateurs dans tous les domaines artistiques.

S'ajoutent, a-t-il enchaîné, les aides à la création accordées aux jeunes cinéastes par le Fonds de développement de l'art, de la technique et de l'industrie cinématographique (Fdatic), un organisme public sous tutelle du ministère de la Culture.

Pour le comédien de théâtre Abdelkader Djeriou, c'est bien l'absence d'un marché de l'art en Algérie qui déteint négativement sur le niveau de la création artistique et sur la situation socioprofessionnelle de l'artiste, réduit, selon son expression, à un "simple figurant" remplissant des "rôles". C'est ce qui l'a amené à plaider pour une stratégie "politique" à même de relancer l'activité théâtrale à travers l'élaboration de programmes financés par les fonds publics.

Abondant dans le même sens, le plasticien Rachid Djemaï regrette, pour sa part, l'absence d'un marché de l'art, susceptible de créer un circuit financier profitable aux artistes et aux galeristes.

Ce diplômé des Beaux-arts (promotion de 1969) déplore le ralentissement du marché durant les années de braises (années 1990), du fait que l'Algérie vivait une situation sécuritaire précaire engendrée par les actes terroristes des groupes islamistes armés.

BASILIQUE NOTRE-DAME-D'AFRIQUE

Concert de musique classique

Un concert de musique classique a été animé jeudi soir à la Basilique Notre Dame d'Afrique à Alger par le pianiste Daniel Matrone, amoureux de l'Algérie, devant un public recueilli dans des atmosphères où la pureté des sonorités a orné le silence sacré des lieux.

Durant près de 70 minutes, le pianiste Daniel Matrone a promené les notes cristallines de son instrument dans la grande caisse de résonance que constitue l'espace imposant de la Basilique Notre Dame d'Afrique, alignant, dans un silence religieux, un programme savamment préparé qui a réuni, outre les pièces qu'il a composées en hommage à Camille Saint Saens (1835-1921), des œuvres de Jean Sébastien Bach (1685-1750) et Giacinto Lavitrano (1875-1937).

Dans la solennité du moment, le pianiste a étalé les pièces *Prélude en Mi bémol* (extrait de la suite française), *Figures 1 et 2* (extraits de l'Art de la fugue) de J. S. Bach, avant d'enchaîner avec *Dans l'église de San Sabastiano d'Ischia* de Giacinto Lavitrano, pour conclure avec un hommage à Camille Saint Saens, décédé à Alger et partisan, de son vivant, de "l'Algérie algérienne", a rappelé Daniel Matrone, décliné en cinq titres : *A Camille Saint Saens, Prélude et fugue,*



Portrait cubiste, Ruban du soir et Le salon de musique sur la mer.

L'époque très fertile couvrant la période allant du XVI^e au XIX^e siècles a, en partie, été restituée dans la douceur et la sérénité de l'instant, à un public recueilli, qui a hautement apprécié le professionnalisme et le talent de l'artiste, en Algérie pour la deuxième fois (après son concert au même lieu en avril 2007), savourant chaque moment du spectacle dans l'allégresse et la volupté.

Très applaudi par le public, à l'issue d'une remarquable prestation, Daniel Matrone a fait part de son "bonheur" de se produire à Alger, tenant à rappeler encore tout "l'amour" qu'il voue à l'"Algérie et au peuple algérien".

Né en 1955 à Annaba (Bône à l'époque), le pianiste, organiste et compositeur Daniel Matrone, petit neveu du compositeur Giacinto Lavitrano, décédé dans la ville de naissance de l'artiste, a commencé très jeune à étudier le piano au Conservatoire

de Toulouse en France, puis à Paris où il se perfectionne dans l'orgue auprès de Marie-Claire Alain et auprès de Yvonne Lefebvre pour le piano.

Il étudie, ensuite, la composition et l'art de l'improvisation musicale avec différents maîtres dont Maurice Duruflé notamment, pour se voir nommé, ensuite, organiste titulaire de plusieurs Basiliques à travers la France.

Plusieurs de ses enregistrements pour orgue et piano ont eu des prix et des distinctions, à l'instar du "Diapason d'or", obtenu au Choc du monde de la musique, sorte de classement entretenu par des revues spécialisées.

Depuis septembre 1999, Daniel Matrone, distingué du titre de chevalier des arts et des lettres, est l'organiste titulaire du Saint Louis des Français à Rome (Italie).

Le concert de piano animé par Daniel Matrone, entre, selon le recteur de la Basilique Notre Dame d'Afrique, Père Michael P. O'Sullivan, dans le cadre d'un programme régulier initié par l'église.

Daniel Matrone animera, le 12 juin, un autre concert pour orgue celui-là sous le titre "L'orgue et l'Orient" au même endroit et aux mêmes horaires, ont précisé les organisateurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME
De l'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

DE LA WILAYA DE TIZI-OUZOU

Rue MALOULI AHMED M'OUHA Tizi-Ouzou

MISE EN DEMEURE N°02

Considérant l'inexécution des termes de la mise en demeure N°01 à l'encontre de Le laboratoire de L'habitat et de la Construction du centre (LNHC), sis au 50 logements OPGI cité MOKADEM Tizi- Ouzou ville, titulaire du contrat N°13.711.171 du 28/11/2013, visé par le contrôleur financier sous le N°4044 du 28/11/2013, notifié au laboratoire en date du 28/11/2013, relatif à l'étude géotechnique de stabilité du site POS Tizi El Djamaa Commune Abi Youcef, d'un montant de 3.980.340,00 DA TTC et d'un délai de trois (03) Mois, est mise en demeure pour la deuxième fois pour : Remettre le rapport final comprenant la phase 1 et la phase 2 de l'étude avec la levée de toutes les réserves émises dans l'envoi N°8177/DUAC du 18/11/2014 et conformément à l'article 11 du contrat sous huitaine à compter de la date de publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale ou le BOMOP, faute de quoi le contrat sera résilié à ses torts exclusifs.

Midi Libre n° 3414 - Lundi 11 juin 2018 - Anep 817 431

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de LAGHOUAT

Direction de la Formation et de
l'Enseignement Professionnels
Cité Ouis Nord LAGHOUAT

NIF : 000003019009950

N° d'opération : NK 5.631.2.262.103.11.02

Intitulé d'opération : Suivi, réalisation et équipement d'un CFPA 250 postes de formation /60 lits à Oued Moura

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°02/2018

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics Le wali de la LAGHOUAT représenté par Directeur de la Formation et de l'enseignement Professionnels, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour fournisseur des équipements du projet Réalisation et Equipement d'un Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) de 250 postes/60 Lits Oued Moura

Equipements selon les lots suivants :

- Lot Equipement scolaire - Lot Equipement administratif + Equipement informatique -
- Lot Equipement dortoir - Lot Equipement rectofoyer + cuisine + foyer + équipement de froid
- Lot Equipement groupe electrogene

Première Condition de qualification: Les entreprises intéressées par cette déclaration, qualifiées et intéressées (producteurs, grossistes et importateurs- distributeurs exclusifs des équipements dans le cahier de charge) peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de La Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis fermé et cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

achat.....

Comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et probité et les pièces désignés au cahier des charges .

Offre technique : contient le cahier des charges signé , daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté » , déclaration à souscrire tout document permettant d'évaluer l'offre technique .

Offre financière : contient la lettre de soumission , le bordereau des prix unitaires (PBU) , le détail quantitatif et estimatif (DQE) et décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP

Les offres doivent être déposés à la direction de La Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat à (13 :30mn) sous un enveloppe qui doit être anonyme et ne portant que la mention suivante : « avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°...../2018achat

- Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 03 mois de préparation des offres

- L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (14h :00mn) en séance publique à la direction de La Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat Cet avis tient lieu d'invitation.

Midi Libre n° 3414 - Lundi 11 juin 2018 - Anep 817 434

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE KOLEA
COMMUNE D'ATTATBA
NIF : 098 442 369 586 507

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° ..02.../2018
NIF :098 442 396 586 507

L'Assemblée populaire communale D'ATTATBA lance avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

Pour SUIVI - ACHEVEMENT DE L'EXTENSION SIEGE APC ATTATBA

Les entreprises intéressées par la présente avis d'appel d'offre et disposant d'un certificat de qualification et classification professionnelle spécialité «BATIMENT » en activité principale catégorie deux (II) et plus , peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat du secrétaire du P/APC de la commune de ATTATBA contre paiement de la somme de trois mille dinars (3000,00DA) en espèces au service de la comptabilité Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas d'un groupement, le cahier des charges doit être retiré pour le mandataire ou son représentant dûment désigné.

La durée de préparation des offres est arrêtée à quinze (15) jour , à compter de la première date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P

La date de dépôt des offres est fixée au (15^{ème}) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le B.O.M.O.P , jusqu'à 12h00 mn , Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure jusqu'à 12 h 00 mn.

Les offres seront déposées au bureau des marchés de la commune de ATTATBA . Les offres doivent comporter trois plis séparés : une offre technique , une offre financière et dossier de candidature .Chaque offre est insérée dans des enveloppes fermée et cachetées, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention , « offre technique » ou « offre financière » dossier de candidature » selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE
COMMUNE D'ATTATBA

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° ..02.../2018

PROJET: SUIVI - ACHEVEMENT DE L'EXTENSION SIEGE APC ATTATBA

Soumission à ne pas ouvrir sauf par la commission

D'ouverture et évaluation des offres

Les offres doivent être comportées un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière:

1 / : le dossier de candidature contient :

- 1- Une déclaration de candidature.
- 2- Une déclaration de probité.
- 3- Les statuts pour les sociétés.
- 4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Tout documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant , des sous traitants :

a/Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification et registre de commerce.

b/Capacités matériels

c/Capacité humaine +référence professionnels

6-Attestation de dépôt des comptes sociaux (SNC,SPA,EURL,SARL)

7-Attestation de mise à jour CNAS-CASNOS -CACOBATH

8-Casier judiciaire du soumissionnaire valide

9-Le numéro de l'identification fiscale le NIF

10-Le numéro d'identification statistique NIS

11-Extrait de rôles de l'année en cours apuré ou avec un échéancier de paiement.

NB/Les documents de 6 à 11 sont demandés juste pour l'entreprise retenue

2 / : L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : tout document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le cahier des charges portant à la dernière page ,les mentions manuscrites « lu et accepté ».

Pour tenir compte de la spécificité de certains marchés publics ,notamment ceux exécutés à l'étranger et ceux conclus avec les artistes ou avec des micro entreprises ,dans les conditions prévues à l'article 87 du décret présidentiel n°15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les services contractants peuvent y adapter le contenu du dossier administratif exigé des candidats ou soumissionnaires.

- Planning des travaux.
- Le cahier des charges qui doit porter à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3 / : L'offre financière contient :

- La Lettre de soumission remplis et signés par le soumissionnaire.
- le Bordereau des prix unitaires(BPU) remplis et signés par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis et signés par le soumissionnaire

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à quatorze heures (14h00 mn) au siège de l'APC de ATTATBA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14 h00 mn »

N . B : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

Midi Libre n° 3414 - Lundi 11 juin 2018 - Anep 817 379

FOOTBALL, LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Le Mouloudia prépare déjà le TP Mazembe

Après trois semaines de repos, le MC Alger s'est remis au travail pour préparer convenablement le prochain match de la Ligue des champions d'Afrique contre le TP Mazembe, prévu le 17 juillet prochain à Lubumbashi.

PAR MOURAD SALHI

Avant fait match nul au stade du 5-Juillet contre El Difaâ El Djadida du Maroc (1-1) avant de battre l'ES Sétif (0-1) sur ses bases, le MC Alger veut confirmer contre le Tout Puissant Mazembe du Congo, en match comptant pour la troisième journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Le Mouloudia d'Alger a renoué vendredi avec les préparatifs à l'école supérieure d'hôtellerie à Aïn-Benian. En l'absence de l'entraîneur français Bernard Kazoni, c'est l'entraîneur adjoint Hakim Malek qui a dirigé la première séance d'entraînement. Ce dernier s'est focalisé sur l'aspect physique des joueurs pour les remettre dans le bain. Par la suite, le staff technique a décidé de programmer un biquotidien afin de réussir la meilleure préparation possible sur tous les aspects en vue de cette sortie difficile contre les Congolais du TP Mazembe. Pendant toute cette période du mois de Ramadhan, les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud vont s'entraîner l'après-midi à 18h et le soir à 23h.

Côté effectif, ce début de préparation a enregistré plusieurs absents aux entraînements. Le staff technique a dû travailler avec quelques joueurs seulement avant l'arrivée progressivement du reste des joueurs. Il s'agit du gar-



dien Chaal, de la nouvelle recrue, à savoir le gardien Morsly, Bouhenna, Dieng, Hachoud et autres. Le staff technique ne veut pas trop forcer les joueurs en début de préparation qui a coïncidé avec le mois sacré. Présent à Alger, le technicien français Bernard Kazoni devait signer un nouveau contrat hier dimanche pour une durée de deux saisons. Ce dernier a même organisé une petite réunion avec les joueurs ainsi que le staff médical, histoire de tout préparer avant d'entamer les choses sérieuses. Une réunion qui a enregistré également la présence du directeur général du MC Alger, Kamel Kaci Saïd. Après avoir donné son avis sur les joueurs à retenir et ceux qu'il faut libérer, le premier responsable à la barre technique des Vert et Rouge a donné ses directives pour la prochaine saison. Le coach du Mouloudia a exigé plus de sérieux pour la nouvelle saison et

avoue qu'il ne tolérera jamais des écarts disciplinaires dans l'avenir. Le technicien français du Doyen veut ouvrir une nouvelle page avec les Algérois et concrétiser les objectifs assignés. Une chose est sûre, l'entraîneur Bernard Kazoni ne veut rien laisser au hasard pour réussir une bonne saison et remporter pourquoi pas l'un des titres la saison prochaine. De son côté, le premier responsable du club Kamel Kaci Saïd demande au staff technique de poursuivre le travail commencé la saison écoulée. Malgré qu'il n'ait pas réussi à gagner un titre l'an dernier, Kazoni a réussi quand même à donner une identité à l'équipe du Mouloudia. Cette fois-ci, Kaci Saïd a placé la barre très haut. Le premier responsable du club demande au staff technique de faire du championnat un objectif lors de la saison prochaine.

M. S.

TRANSFERTS

Une offre intéressante pour Boudebouz

Les dirigeants du club du Real Betis auraient reçu une offre très intéressante pour laisser partir l'international algérien Riyad Boudebouz lors du Mercato, selon *estadio deportivo*. La direction du club andalou étudierait l'offre avec beaucoup d'attention,

les Sévillains qui prendront part à la compétition européenne la saison prochaine veulent renforcer l'effectif. L'attaquant algérien est arrivé en Liga, avec une blessure. Lors du Mercato d'été 2017, il a connu un début de saison difficile. Boudebouz a

retrouvé son niveau et ses capacités lors des dernières journées du championnat espagnol. Le joueur de 28 ans a disputé 29 rencontres avec le Real Betis cette saison, il a inscrit 3 buts et offert 3 passes décisives toutes compétitions confondues.

FERHAT

"Le transfert est tout près d'être conclu"

L'international algérien Zinedine Ferhat est revenu sur son avenir et l'éventuel transfert à Nantes dans une déclaration à *Compétition*. Le milieu offensif du Havre a déclaré : « En effet, le FC Nantes me veut, et il a pris attache avec mon club pour négocier mon transfert, du moment que je suis toujours sous

contrat. L'intérêt des dirigeants nantais est réel, et d'après ce que m'a fait savoir mon agent, le transfert est tout prêt d'être conclu. » Zinedine Ferhat a ajouté : « Vous savez, quand il y a des négociations, c'est toujours un peu compliqué. Mais d'après ce que je sais, c'est que le FC Nantes aurait accepté les exi-

gences de mon club pour me libérer, à savoir 5 millions d'euros. J'espère, donc, que tout se passera bien et que le transfert sera bouclé dans les plus brefs délais. » Le joueur de 25 ans a offert 20 passes décisives au Havre AC, cette saison, pour 35 rencontres jouées avec 4 buts inscrits.

JS SAOURA Aouedj et Bouchiba signent à Saoura

La direction du club de la JS Saoura vient de faire signer deux joueurs, le 9 juin 2018, en marge du Mercato estival. L'ex-milieu offensif de l'ES Sétif, Sid Ahmed Aouadj, vient de signer un contrat de deux ans avec le club de Béchar. Le joueur de 26 ans avait été libéré par la direction du club sétifien. L'ex-milieu de terrain et capitaine d'équipe de l'Olympique de Médéa, Adel Bouchiba a, lui aussi, signé un contrat de deux ans avec la JSS, après avoir suscité l'intérêt de plusieurs clubs de Ligue 1, à l'image du CSC de la JSK ou encore de l'ESS.

TRANSFERTS

Yanis Merdji tout proche d'Auxerre

Relégué en National avec Bourg, l'attaquant Algérien Yanis Merdji devrait rester en Ligue 2 la saison prochaine. Selon *Footmercato*, l'attaquant de 24 ans est tout proche de s'engager avec Auxerre. Le média indique que le joueur a trouvé un accord de principe avec les dirigeants et qu'il va passer sa visite médicale ce mardi avant de signer son contrat. Auteur de 9 buts et 3 passes décisives, Merdji va quitter le club qui lui a donné la chance de découvrir le monde professionnel.

Les frais d'agent bloquent Mahrez

La totalité des points auraient été réglés entre les différentes parties engagées dans les négociations pour le départ de l'international algérien à Manchester City cet été, reste seulement à définir le montant que va prendre l'agent du joueur selon, le quotidien anglais *The mirror*. La direction de Leicester City aurait accepté l'offre des Sky blues, après le refus de janvier dernier. L'agent de Mahrez, l'Iranien Kia Joorbachian, négocie, quant à lui, sa part dans le transfert du Fennec de 27 ans. L'attaquant algérien va ainsi renforcer l'équipe du coach Guardiola la saison prochaine, en Premier League ainsi qu'en Champions League. Cette dernière est une priorité pour les dirigeants de City.

MO BÉJAÏA Omar Boudoumi 4^e recrue

Les dirigeants du MO Béjaïa viennent de signer l'ancien milieu de terrain du MC Oran, Omar Kamel Boudoumi, faisant de lui la quatrième recrue du club lors de ce Mercato. Le joueur de 28 ans vient de s'engager pour deux saisons avec les Vert et Noir. Omar Kamel Boudoumi aura connu durant sa carrière les deux clubs phares d'Oran, l'ASMO et le MCO ou encore le Paradou en Ligue 2. Le nouveau milieu de terrain Mobiste a déclaré : « Je suis ravi aujourd'hui de me battre sur le terrain sous les couleurs des Vert et Noir et de donner le maximum pour aider le club à atteindre ses objectifs la saison prochaine. »

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « Vivre ensemble en paix ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

VISION CLAIRE ET CONFORTABLE

Soin et entretien de vos lunettes

L'entretien des verres et des montures de vos lunettes vous assurera une vision claire et confortable. Voici quelques trucs simples pour en prendre soin.

Entretien des verres

Les traces grasses de doigt, les poussières et les petites rayures réduisent la transparence de vos verres. Pour une vision plus claire, les experts conseillent de nettoyer vos verres deux fois par jour. Trempez-les dans de l'eau savonneuse tiède puis frottez-les délicatement avec les doigts. Rincez-les ensuite pour éliminer les saletés et les graisses. Évitez toutefois les produits d'entretien ménager, les désinfectants et les savons crèmes. Les experts conseillent de ne pas utiliser des essuie-tout, des mouchoirs de papier ou de vieux chiffons qui pourraient contenir des saletés et rayer vos verres.

Procurez-vous des chiffons de microfibres chez les opticiens. Ces chiffons sont recommandés également pour les jumelles et les lentilles de caméra vidéo.



Les montures

On peut employer la même méthode pour nettoyer les lentilles et les montures. Les branches doivent être nettoyées souvent parce qu'elles sont en contact avec la peau et qu'il s'y accumule des huiles qui peuvent altérer le fini décoratif de la monture.

Comment enlever et remettre ses lunettes ?

Afin d'éviter les torsions qui peuvent changer la forme des montures, utilisez les deux mains. Saisissez délicatement les branches (côtés) de vos

lunettes au milieu en appliquant la même force des deux côtés et faites-les délicatement glisser par-dessus les oreilles pour mettre les lunettes et vers l'avant pour les enlever.

Poser ses lunettes

Afin d'éviter de les endommager, refermez vos lunettes avant de les poser sur une table ou une autre surface. Prenez soin de ne jamais poser les lentilles en dessous.

Ne placez jamais vos lunettes dans un sac à main, un sac de sport ou un autre fourre-tout sans protection. Le

plancher de la chambre à coucher et les comptoirs de salle de bain ne sont pas indiqués pour ranger les lunettes. Sur le plancher, on les oublie facilement et on risque de marcher dessus. Dans les salles de bain, les revêtements antireflets peuvent être altérés par les laques et les lentilles peuvent être salies par les huiles des cosmétiques.

Enfin, ne portez pas également vos lunettes sur le dessus de la tête parce que cela peut désaligner la monture.

BOISSON

Le petit Noir

Une tasse de café après le repas constitue un très bon digestif. Pour cette occasion, on le choisira doux et subtil. Le café de l'après-midi pourra quant à lui, être plus corsé.

Pour un café bien frais

Il est préférable d'acheter le café en vrac et de moudre les grains soi-même après l'avoir torréfié. Gardez le café au frais dans un récipient hermétiquement fermé. Pour en obtenir toute la saveur, il vaut mieux le moudre par petites quantités, immédiatement avant de le préparer.

La mesure habituelle est de deux cuillerées à table de café moulu par tasse. Cette quantité n'est qu'approximative. On augmentera ou diminuera la quantité de

café au goût.

Idéalement, le café est dégusté aussitôt que l'infusion est terminée, du moins dans les 20 premières minutes.

Le matériau de la tasse a son importance

La porcelaine est le matériau le mieux adapté à la tasse de café. Elle conserve la chaleur et n'altère pas le goût du café. La faïence et le grès conservent aussi très bien la chaleur.

Par contre, le verre et le métal (à moins d'avoir une double paroi) ne conservent pas la chaleur. Le métal (sauf l'innox), comme le plastique d'ailleurs, donne un mauvais goût au café.



Trucs et astuces

Bruit du robinet qui goutte



Si un robinet qui fuit vous empêche de dormir, attachez au robinet une cordelette assez longue pour aller jusqu'au fond de l'évier. L'eau s'écoulera silencieusement le long de la corde.

Adoucir les serviettes



Pour redonner à vos serviettes devenues rêches toute leur douceur, faites-les tremper 8 à 10 heures dans de l'eau chaude, avec un peu de vinaigre.

Allumer un feu de cheminée



Conservez vos bouchons de liège dans un bocal hermétique, avec un peu d'alcool à brûler. Ces petits bouchons imbibés vous serviront à allumer votre feu de cheminée facilement.

Ralentir la combustion des bougies



Pour garder l'agréable sensation de voir se consumer votre bougie plus longtemps, mettez un peu de gros sel à la base de la mèche.

O. A. A.

Mots Fléchés N°3596

inattendu adepte du funboard	↓	trait d'union défonçait	↓	ferment supérieur	↓	port naturel phéno- mène	↓	adorés invocua	↓	infligeras un blocus blaqueras	↓	création	↓
effaceurs de bosses avalées	→					resserrée	→					velléité	↓
inscrites ancien bouclier	→							les plus âgées mer grecque	→				
couvent isolé	→		manq- nèse hommes d'état	→		attrance	↓	indice double crochet	→		partie de partie	→	
orage	→					expéri- menteras achevées	→						expédi- tions
toilettes rustiques	→										plat de roulante	→	
mélanger	→							vaque reste utile	→		aperçus	↓	
inventaire	→	brillante imitation	→					parts de folklore	→		se rend	→	
	→	hargnes	↓	parents (les) grasses volailles	→			négation	↓		outil de soudeur bien tassée	→	percer
paisible	→	grandir changeait	→							début de gamme pleine de trous	→		extirpe
signées patro- nyme	→					résultats de matches	↓	grandes flaques être digne	→				raison- nables
	→			produi- ras	→			jouer en silence	→				
amure	→			vite	↓	belle réception un ton sous mi	→	joueuse	↓			petit cube	→
châtier	→					aiçle des mers maison du midi	→				principe taoïste	→	barque
facile- ment volatiles bavards	→									chefs de paquebot	→		
	→					flour décorative	→			gloussé	↓	feuilletée	→
chefs absolus	→							bien dressées	→				

SUDOKU **N°3596** **SOLUTION SUDOKU** **SOLUTIONS MOTS**
N°3595 **FLECHES 3595**

			8					2
			3		6		7	
							4	6
			7	4			9	
2		8			7			1
9	4							
	6					5		4
1			8	3			6	
	9		2	6	4	7		

6	3	2	1	4	5	7	8	9
7	8	5	2	9	3	1	6	4
1	4	9	7	6	8	3	5	2
9	5	3	8	7	2	6	4	1
8	1	6	4	5	9	2	7	3
2	7	4	3	1	6	8	9	5
4	9	8	6	3	1	5	2	7
3	2	7	5	8	4	9	1	6
5	6	1	9	2	7	4	3	8

■	I	■	P	■	B	■	P	■	M	■	V	■	M
E	M	B	R	O	U	I	L	L	A	M	I	N	I
■	P	R	E	V	E	N	A	I	T	■	S	U	S
M	E	U	T	E	■	N	I	E	R	A	S	■	E
■	R	Y	E	■	P	E	N	S	A	■	A	I	R
R	I	A	N	T	E	■	E	S	Q	U	I	V	E
■	E	N	D	U	R	E	■	E	U	■	S	O	U
M	U	T	A	T	I	O	N	■	E	N	■	I	S
■	S	■	N	U	L	L	E	S	■	A	I	R	E
M	E	A	T	■	L	E	T	T	R	I	N	E	■
■	J	E	T	E	■	T	E	I	N	T	■	L	
E	G	O	■	R	U	S	E	R	A	■	I	D	E
■	R	U	G	O	S	I	T	E	■	A	M	E	S
V	I	T	U	P	E	R	E	■	S	M	A	R	T
■	L	E	I	■	S	E	S	S	I	O	N	■	E
B	L	E	D	S	■	N	■	T	E	R	T	R	E
■	E	■	A	I	D	E	R	O	N	T	■	U	S
D	R	O	I	T	E	■	O	U	■	I	C	I	■
■	A	R	E	U	■	C	I	T	E	R	O	N	T
S	I	G	N	E	R	A	S	■	M	A	T	A	I
■	T	E	T	R	A	S	■	F	U	S	A	I	N

Un niveau inédit depuis 800.000 ans du dioxyde de carbone atmosphérique

Les dernières mesures en date des teneurs atmosphériques en dioxyde de carbone révèlent un triste record : en avril, la concentration moyenne en CO2 dans l'atmosphère s'est élevée jusqu'à 410 parties par millions (ppm), une valeur jamais atteinte depuis le début des relevés, ni au cours des 800.000 dernières années.

En avril, la planète a signé un triste record dont elle se serait certainement bien passé. Le mois dernier, le taux de dioxyde de carbone (CO2) mesuré dans l'atmosphère terrestre a en effet atteint un seuil jamais enregistré depuis... 800.000 ans. C'est ce que révèle un graphique en constante ascension depuis la fin des années 50 : la courbe de Keeling.

En 1958, Charles Keeling, alors docteur à Big Sur, en Californie, effectue les premières mesures des concentrations en CO2 atmosphérique. Peu de temps après, il entre en poste à l'Institut d'océanographie Scripps, un centre de recherche californien qui avait déjà mis en place, un an plus tôt, un programme

de mesure des teneurs atmosphériques en gaz à effet de serre au Mauna Loa Observatory. C'est à partir de cet observatoire hawaïen que Charles Keeling poursuit alors ses travaux de mesure, à l'aide d'un spectroscope infrarouge.

La première année, l'outil révèle une concentration en CO2 de 315 ppmv, ou "partie par million en volume", une unité qui traduit la fraction volumique du gaz à effet de serre dans l'atmosphère. En 2014, le taux grimpe de 26% et atteint 399 ppmv, un seuil aujourd'hui allègrement dépassé. La dernière mesure en date s'élève en effet à plus de 410 parties par million, une moyenne mensuelle pour le mois d'avril bien au-delà de ce que la Terre avait pu connaître au cours de sa longue Histoire.

Du jamais vu depuis plusieurs centaines de milliers d'années

Jamais en 800.000 ans les concentrations atmosphériques en CO2 n'avaient atteint de tels sommets, comme en attestent les plus anciens échantillons disponibles, piégés sous forme de bulles dans les glaces de l'Antarctique. Avant le début de l'ère industrielle, et l'utilisation massive d'énergies fossiles - largement responsables des émissions de



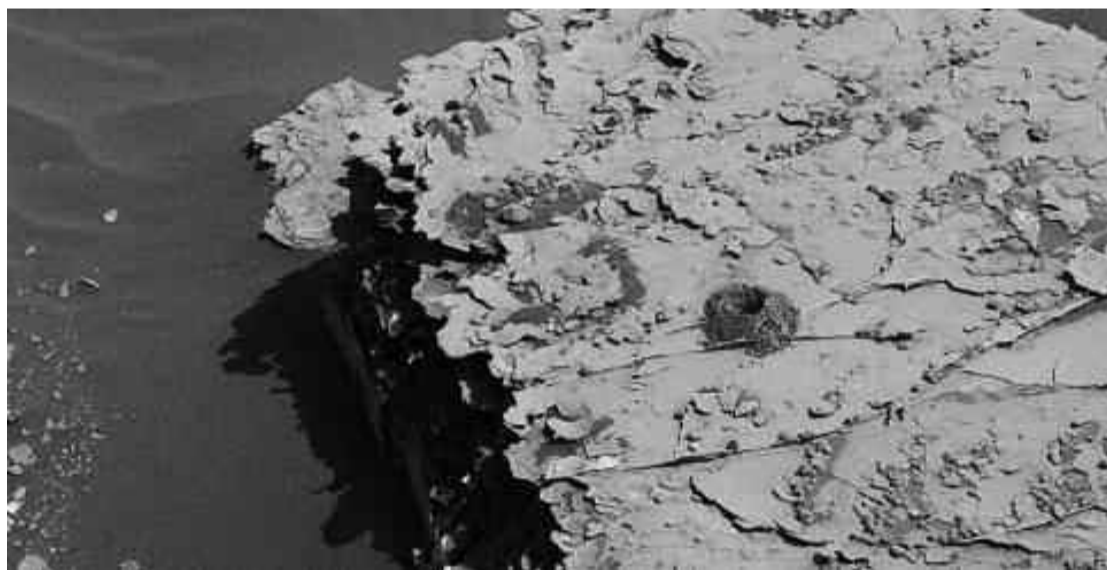
CO2 -, les niveaux moyens de dioxyde de carbone atmosphérique fluctuaient entre 170 ppm et 280 ppm.

Selon les scientifiques, la planète a très certainement connu d'autres périodes au cours desquelles les concentrations de CO2 ont atteint des niveaux aussi élevés qu'aujourd'hui : au Pliocène - une époque géologique qui s'étend d'environ -5 à -2,5 millions d'années, et au cours de laquelle le niveau des océans était en moyenne supérieur de 25 mètres -, mais aussi plus tôt, au Miocène, il y a 10 à

14 millions d'années, lorsque les mers du globe s'élevaient trente mètres plus haut qu'aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, les spécialistes s'accordent sur un point : jamais la hausse de CO2 n'avait été aussi brusque et aussi intense que celle que nous connaissons actuellement. "À environ 400 ppm, les concentrations de CO2 d'aujourd'hui dépassent la variabilité naturelle observée sur des centaines de milliers d'années", avertit l'organisation météorologique mondiale.

Des chercheurs découvrent des molécules organiques sur Mars



La rencontre tant espérée n'a pas encore eu lieu. Non, toujours pas de "petit homme vert" à l'horizon sur Mars... Et pourtant, l'espoir de découvrir un jour de la vie sur la planète Rouge n'a sans doute jamais été aussi grand ! Et pour cause,

l'Agence spatiale américaine a révélé la détection de molécules organiques complexes, de nature comparable à celles qui existent sur Terre. Une information qui vient d'être divulguée dans une étude publiée jeudi dans la revue *Science*.

Au cours de l'une de ses incessantes pérégrinations à la surface de Mars, le robot Curiosity s'est chargé d'effectuer un prélèvement dans des roches situées au pied du Mont Sharp, un relief situé au centre du cratère Gale, ancien lac mar-

tien. Ces roches âgées de près de 3 milliards et demi d'années ont ensuite été analysées.

Résultat : "Plusieurs molécules organiques et volatiles qui rappellent celles trouvées sur Terre: thiophène, méthylthiophènes 2 et 3, méthanthiol et diméthylsulfure" ont été détectées dans les échantillons, comme le révèlent les scientifiques dans leur publication.

Une étape majeure

Les molécules organiques complexes détectées sur Mars pourraient aussi bien trouver leurs origines dans la chute d'une météorite que dans des formations géologiques composées de schistes noirs ou de charbon, comme il en existe sur Terre. Deux autres hypothèses qui s'ajoutent, donc, à celle de vestiges biologiques. Une seconde étude publiée dans

la revue *Science* fait part d'étranges fluctuations des teneurs en méthane au sein de la couche gazeuse qui entoure la planète Rouge. Chaque été, les concentrations de ce gaz dans l'atmosphère de Mars augmentent jusqu'à plus de 0,6 parties par milliard. En hiver en revanche, les taux chutent à environ 0,2 ppm.

Selon le découvreur de ces émanations de méthane, Michael Mumma, lui aussi chercheur au centre Goddard de la NASA, ce gaz détecté dans l'atmosphère martienne pourrait n'être que le résultat de réactions géochimiques entre de l'eau et des roches riches en fer. Mais aussi "le produit d'une activité microbienne à une certaine profondeur". Difficile, donc, de trancher pour l'instant.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Four à micro-onde

Inventeur : Percy Spencer

Date : 1945

Lieu : états-Unis

Un four à micro-ondes est un appareil électroménager utilisé principalement pour le chauffage et la cuisson rapide d'aliments, par l'agitation des molécules d'eau qu'ils contiennent, sous l'effet d'un rayonnement micro-onde.



**MINUTE PAR MINUTE
FRANCE 98 : LE SACRE D'UNE
NATION**


21h00



La seizième édition de la Coupe du monde de football s'est déroulée en France du 10 juin au 12 juillet 1998. Situé à Saint-Denis, le Stade de France a été conçu spécialement pour cette prestigieuse compétition. Il peut accueillir 80 000 spectateurs. Emmenés par le capitaine Didier Deschamps et entraînés par Aimé Jacquet, les Bleus entament la compétition. Match après match, cette belle équipe fédère les Français derrière elle. Le 12 juillet, les Français disputent la finale face au Brésil, vainqueur à plusieurs reprises et tenant du titre. Au terme d'un match d'anthologie, la France l'emporte.

COLOMBIANA


21h00



A Bogota, en 1992, Catalya n'a que 9 ans quand son père et sa mère sont assassinés par des truands. Elle réussit à prendre la fuite et trouve refuge chez son oncle Emilio, aux Etats-Unis. Quinze ans plus tard, elle est devenue une redoutable tueuse professionnelle et ne pense qu'à une chose : venger la mort de ses parents. Mais l'assassin a noué d'étranges rapports avec les services secrets américains.

**MAJOR CRIMES
COUP POUR COUP**


21h00



La brigade enquête sur la mort de Tom Palmer, un courtier en affaires immobilières, retrouvé tôt le matin devant son domicile. La victime et son épouse s'étaient fait agresser au même endroit quelques jours plus tôt. En état de choc, Mme Palmer ne semble avoir aucun souvenir précis des événements. Sanchez apprend que Tom Palmer avait fait l'objet de plaintes à son travail pour de multiples remarques déplacées de nature sexuelle. Les inspecteurs s'intéressent particulièrement à Jordan Garcia, une collègue du défunt.

LE MUR DE L'ATLANTIQUE


21h00



En 1943, Léon Duchemin vit paisiblement avec sa soeur et sa fille dans un village de Normandie, sans trop souffrir de la guerre. La clientèle de son auberge y est aussi variée que les menus : chez Léon, on rencontre aussi bien des officiers allemands que des résistants ou des trafiquants. Tout se complique lorsque Jeff, un pilote anglais détenant les plans de missiles nazis, se réfugie chez l'aubergiste.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

GUET-APENS


21h00



Doc McCoy, gangster classique, purge une peine de prison au Texas. L'avocat marron Jack Benyon le fait libérer sous caution en échange de sa participation à un hold-up. Seule condition : Doc se voit imposer la présence de deux hommes de main, Rudy et Frank. Mais l'affaire tourne mal, le commanditaire cherchant à se débarrasser de Doc dès le braquage accompli. Après avoir abattu Benyon, Doc et sa femme Carol prennent la fuite vers le Mexique avec le butin. Le couple de fugitifs est bientôt poursuivi par Rudy, des comparses de Benyon mais aussi la police.

**12 JUILLET 1998, LE JOUR
PARFAIT**


21h00



Le 12 juillet 1998, le pays entier est en bleu, uni derrière son équipe de France de football. Un moment d'histoire s'écrit. La France devient pour la première fois championne du monde. Mais surtout, les Français vivent ensemble un moment unique de bonheur et de joie. Heure par heure, vingt ans après, le documentaire replonge dans le déroulé de cette journée devenue un jalon heureux de l'histoire collective. Du scaphandrier en mission en mer de Chine qui se fabrique une antenne de fortune avec du papier aluminium, à la «petite mamie» qui a récupéré des klaxons confisqués par les CRS à l'entrée du Stade de France, en passant par cette jeune femme qui accouche pendant l'hymne national et dont le mari part de la clinique regarder la deuxième mi-temps du match chez lui, de nombreux intervenant livrent leurs souvenirs.

**LE MEILLEUR PÂTISSIER
LES PROFESSIONNELS**


21h00



Sont en compétition cette semaine la brigade des Sudcrés, qui effectue sa deuxième participation au concours, la brigade Ferrières, la brigade Palace et la brigade de la maison Amoud, pâtisserie de luxe à Casablanca, au Maroc. Pour la première épreuve, les professionnels doivent réaliser 150 gâteaux individuels avec un ingrédient imposé : la banane. La brigade arrivée dernière sera directement éliminée. Par la suite, les équipes devront réaliser une pièce artistique monumentale en chocolat blanc autour du thème « Dans les airs », avec une version sublimée de la tarte Bourdaloue.

**ESPRITS CRIMINELS
THÉORIE DU COMLOT**


21h00



L'équipe se rend à Roswell, au Nouveau-Mexique, où deux membres d'un groupe conspirationniste ont été assassinés à quelques jours d'intervalle. Lors d'une réunion avec le FBI, un autre se donne la mort. La collaboration avec la communauté, extrêmement méfiante vis-à-vis des policiers, s'annonce difficile. Une de ces adeptes de la théorie du complot semble avoir fait des recherches sur Garcia. Les agents comprennent que les deux victimes ont été tuées par la même personne.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 67
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

AMAL CLOONEY

FAIT PLEURER SON MARI GEORGE AVEC UNE SUBLIME DÉCLARATION D'AMOUR

On se souvient encore de la tendre déclaration d'amour publique que George Clooney lui avait adressée après avoir reçu son César

d'honneur en mars 2017. Un an plus tard, sa femme Amal lui a rendu la monnaie de sa pièce lors du American Film Institute's 2018

Life Achievement Award Gala Tribute consacré à George Clooney ce jeudi 7 juin au Dolby Theatre, Hollywood.

L'avocate britannique a littéralement fait monter les larmes aux yeux du père de ses enfants.



ELIZABETH

OPÉRÉE : ON SAIT POURQUOI LA REINE NE QUITTAIT PLUS SES LUNETTES

C'est en toute discrétion que la reine d'Angleterre s'est fait opérer des yeux au mois de mai. Une intervention réussie qui a malgré tout contraint Elizabeth II à porter des lunettes de soleil lors de ses récents engagements.



JUSTIN BIEBER

ACCUSÉ D'INJURES RACIALES, SON MANAGER DÉNONCE UN CHANTAGE

L'homme avec qui la star s'est bagarrée à la sortie d'un match de basket il y a maintenant deux ans n'en démord pas. Il affirme aujourd'hui que Justin Bieber aurait proféré des insultes raciales. De son côté, le manager du jeune artiste canadien affirme qu'il est victime de chantage.

Fadjr	03h26
Dohr	12h48
Asr	16h39
Maghreb	20h11
Icha	21h55

IL MENACE SES ALLIÉS DE NOUVELLES TAXES

TRUMP SABORDE LE G7

Le président américain, Donald Trump, a fait volte-face ce week-end contre ses alliés d'Europe et du Canada, qu'il a menacés de droits de douanes alourdis, après un sommet du G7 qui s'est fini en fiasco.

Des tensions qui tranchent avec "l'unité" affichée lors d'un sommet en Chine réunissant notamment les chefs d'État chinois, russe et iranien sur fond de tensions commerciales et diplomatiques avec les États-Unis.

Samedi, Donald Trump a brusquement retiré son soutien au communiqué final du sommet de deux jours à La Malbaie (Québec, est du Canada), malgré le compromis qui avait été forgé de haute lutte sur les questions commerciales.

Sa délégation et lui-même avaient pourtant donné leur aval à ce document en 28 points péniblement négocié par le Groupe des sept (États-Unis, Canada, Royaume-Uni, France, Allemagne, Italie, Japon).

Donald Trump a justifié ce camouflet infligé aux vœux alliés des États-Unis par des propos de Justin Trudeau, l'hôte du sommet, lors de sa conférence de presse de clôture.

Le Premier ministre du Canada, pays frappé comme l'Europe et le reste du monde de nouveaux droits de douanes américains sur l'acier et l'aluminium, a redit à cette occasion que ces taxes étaient "insultantes", au regard de l'histoire entre les deux pays. Comme l'Union européenne, il a confirmé des représailles pour juillet.

"Les Canadiens sont polis et raisonnables, mais nous ne nous laisserons pas bousculer", a déclaré le

Premier ministre, qui avait auparavant joué le consensus trouvé par les sept sur une série de sujets. Un texte qui ne résolvait pas le conflit en cours, mais qui était salué par tous comme un pas vers la désescalade et le dialogue.

Quelques heures plus tard, piqué au vif par ces paroles, le milliardaire a tweeté, depuis Air Force One, qu'il avait ordonné à ses représentants de retirer le sceau américain du communiqué final.

Il a aussi traité Justin Trudeau de personne "malhonnête et faible"... alors qu'il avait dit la veille que la relation bilatérale n'avait jamais été aussi bonne dans l'histoire des deux pays.

Surtout, Donald Trump a renouvelé sa menace de tarifs sur les voitures européennes et étrangères importées aux États-Unis. Un secteur qui pèse bien plus les deux métaux jusqu'à présent frappés.

Voitures allemandes

Les États-Unis sont le premier marché étranger pour les marques européennes de voitures.

L'Allemagne est particulièrement inquiète : les automobiles représentent en valeur le quart de ce que le pays exporte vers les États-Unis. La part de marché des marques allemandes pour le segment des voitures haut de gamme dépasse 40 %, selon la Fédération automobile allemande (VDA).

Les droits de douanes actuels sont effectivement différenciés entre l'UE et les États-Unis. L'Europe taxe les importations de voitures hors-UE, donc américaines, de 10 %.

Aux États-Unis, les Audi, Volkswagen et autres voi-

tures étrangères sont frappées d'une taxe de 2,5 %. "Pas étonnant que l'Allemagne nous vende trois fois plus de voitures que nous en exportons vers elle", a écrit le conseiller pour les questions commerciales de Donald Trump, Peter Navarro, dans une tribune récente dans le *New York Times*.

Donald Trump s'est souvent plaint, en privé, de voir trop de Mercedes à New York... mais pas assez de voitures américaines dans les rues européennes.

Pour évaluer l'équité des échanges commerciaux avec ses partenaires, le milliardaire se concentre sur une seule question : tel pays a-t-il un excédent ou un déficit commercial avec les États-Unis ?

Dans le cas de l'Allemagne, il s'agit d'un excédent. Emmanuel Macron a fait allusion à cette façon de penser du milliardaire. Le président français lui a rétorqué, durant les négociations de La Malbaie, que la France pratiquait le libre-échange avec l'Allemagne, mais qu'elle avait quand même un déficit commercial avec elle.

Le chef d'État français avait aussi été interrogé sur la possibilité que Donald Trump change d'avis et se lance malgré le G7 dans une guerre commerciale. "S'il est cohérent avec ses déclarations bilatérales et ce qu'il a signé, il n'y aura plus de mesure unilatérale négative", avait répondu Emmanuel Macron. "C'est la conclusion intellectuelle et logique que j'en tire".

Les dirigeants du G7 avaient quitté La Malbaie lorsque Donald Trump a décidé de déchirer l'accord final du sommet. Dans un premier temps, aucun n'a fait de commentaire. Le cabinet de M. Trudeau s'est



contenté de rappeler que le Premier ministre n'avait fait que répéter, durant sa conférence de presse, des propos déjà prononcés auparavant.

Parmi les autres sujet de discord, le G7 a rejeté la proposition de Donald Trump de réintégrer dans le club la Russie, exclue en 2014 en raison de l'annexion de la Crimée, appelant Moscou à cesser de "saper les systèmes démocratiques".

Donald Trump atterrira vers 20h heure locale à Singapour dimanche (12h GMT), pour un autre sommet, avec Kim Jong Un, et pour lequel il s'est dit "vraiment confiant".

PUBLICITÉ

SOS
قرى الأطفال

اليتم ...
أحلام، آمال، رغبات
ساهموا في بناء مستقبله
صح رمضانكم
تبرعوا بذكاتكم لفائدة الأطفال
رقم الحساب 21 0200002287 00617 001 BNA

الهاتف 021 33 34 81 البريد info@sos-algerie.org SOS Villages d'Enfants Algérie (Page Officielle)